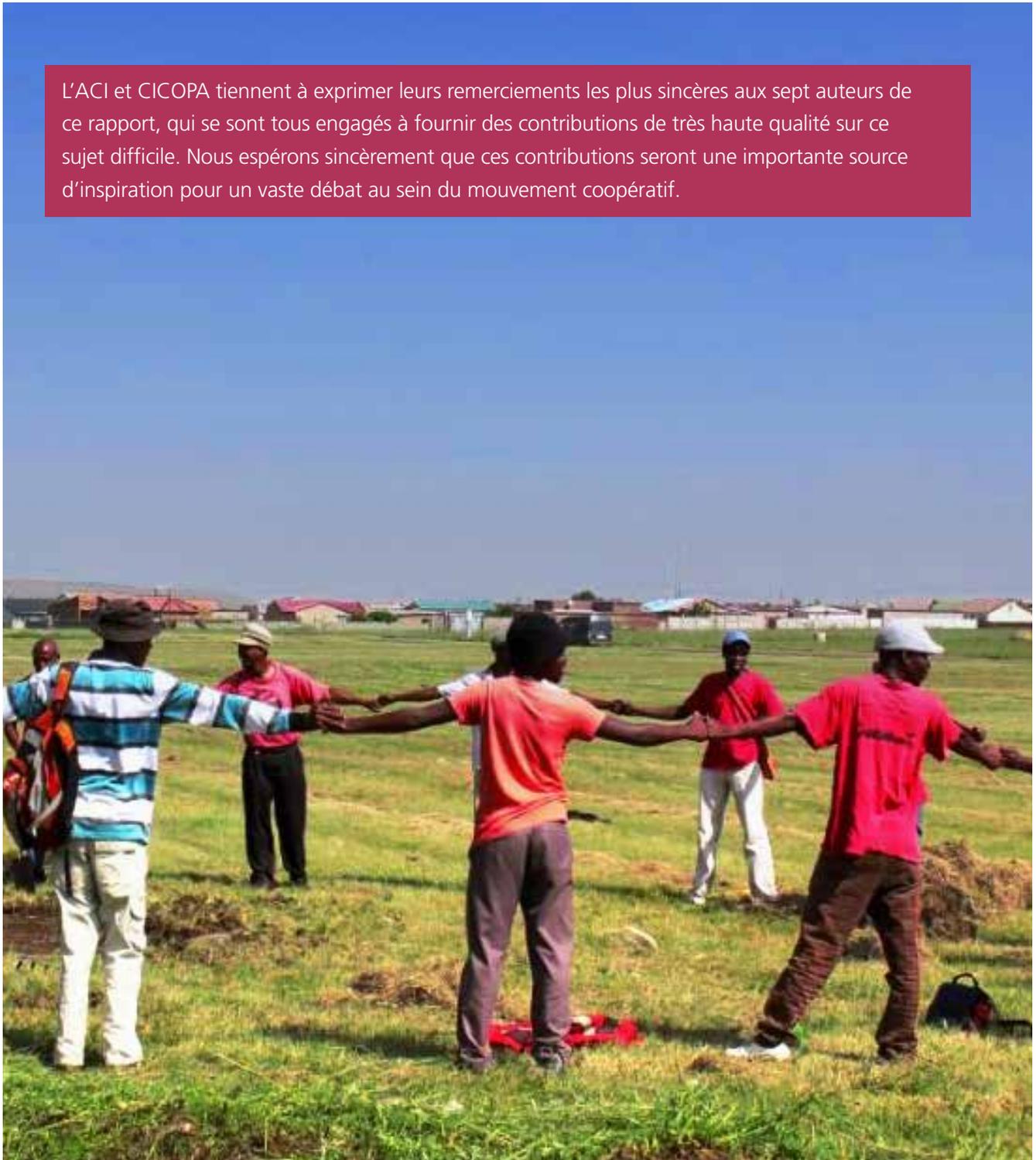


REMERCIEMENTS

L'ACI et CICOPA tiennent à exprimer leurs remerciements les plus sincères aux sept auteurs de ce rapport, qui se sont tous engagés à fournir des contributions de très haute qualité sur ce sujet difficile. Nous espérons sincèrement que ces contributions seront une importante source d'inspiration pour un vaste débat au sein du mouvement coopératif.



Mise en page par Juan Burgos
Traductions: Francine Feret

© Alliance Coopérative Internationale 2013

Si vous avez des commentaires ou des questions, vous pouvez écrire à cicopa@cicopa.coop

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	2
ONT CONTRIBUÉ À CE RAPPORT	4
INTRODUCTION, <i>par Bruno Roelants</i>	6
PARTIE I	
DE LA CRISE À LA CROISSANCE: MISE À JOUR DES CADRES DE RÉFÉRENCE	10
Croissance et développement: retour aux principes premiers <i>par Pierre Laliberté</i>	11
Positionner les cooperatives dans les débats théoriques actuels <i>par Claudia Sanchez Bajo</i>	15
PARTIE II	
APPRÉCIATION DE LA VALEUR DES COOPÉRATIVES DANS DEUX SECTEURS CLÉ: L'AGRICULTURE ET LA BANQUE	18
Les défis au développement des coopératives spécialisées d'agriculteurs en Chine <i>par Zhang Xiaoshan</i>	19
Les banques coopératives et l'économie réelle: une connexion étroite <i>par Hans Groeneveld</i>	23
PARTIE III	
REVISITER L'AVENIR	30
Les coopératives et la force des réseaux <i>par Patrizio Bianchi</i>	31
Une réponse du mouvement coopératif à la crise de civilisation: choisir la durabilité de la vie! <i>par Vishwas Satgar</i>	35
Construire des coopératives intelligentes pour le 21 ^{ème} siècle <i>par Anup Dash</i>	41
CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS, <i>par Bruno Roelants</i>	48

ONT CONTRIBUÉ À L'ÉLABORATION DE CE RAPPORT: DANS L'ORDRE DE LEURS CONTRIBUTIONS

BRUNO ROELANTS

(coordinateur du rapport) est secrétaire général de CICOPA, l'organisation sectorielle de l'Alliance Coopérative Internationale pour les coopératives industrielles et de services, et de son organisation européenne CECOP-CICOPA Europe. Il a travaillé sur des projets de développement en Chine, en Inde et en Europe de l'Est, et a coordonné le groupe coopératif de négociation sur la Recommandation 193 de l'OIT sur la promotion des coopératives en 2001/2002 à Genève. Il a donné des cours de maîtrise sur les coopératives en Italie.

PIERRE LALIBERTÉ

(Canada), Rédacteur du Journal international de recherche syndicale à l'Organisation internationale du travail (OIT), ancien Adjoint de direction auprès du Président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), ancien Economiste en chef du Congrès du travail du Canada (CLC), il gère actuellement l'axe prioritaire du Bureau des activités pour les travailleurs de l'OIT sur la question des coopératives. Il a organisé récemment un séminaire à l'OIT sur les syndicats et les coopératives de travail associé. Il a travaillé sur les conséquences de l'emploi précaire sur la croissance et a défendu la thèse qu'une politique salariale dont les écarts entre les revenus sont réduits (comme en Scandinavie) est créatrice de richesse et lutte contre la déflation.

CLAUDIA SÁNCHEZ BAJO

(Argentine et Belgique), occupe une chaire en entreprises coopératives à l'université de Winnipeg, Canada, après avoir accumulé une expérience académique et de recherche en Allemagne, aux Pays-Bas, en Chine, en Italie et au Costa Rica. Entre 2002 et 2005, elle a été chargée de recherche à ECG, une cellule de réflexion de grands groupes coopératifs (comme Mondragon et le Crédit Mutuel). Auparavant, elle a été Responsable de la recherche au Parlement argentin. Elle est co-auteure de «*Capital and the Debt Trap – Learning from Cooperatives in the Global Crisis*» (Palgrave-Macmillan 2011, nouvelle édition prochaine), livre dans lequel la question de la croissance et des coopératives est discutée, entre autres.

ZHANG XIAOSHAN

(Chine), Directeur de l'Institut de développement rural, Académie chinoise des sciences sociales. Zhang Xiaoshan a consacré sa carrière au développement rural et a suivi de près la réémergence des coopératives en Chine depuis le début des années 1980. Il a évalué un projet de développement expérimental sur les coopératives en milieu rural dans la province de Gansu dès 1995. Dernièrement, l'Institut de développement rural a réalisé une recherche sur l'impact de la loi chinoise de 2006 sur les coopératives rurales.

HANS GROENEVELD

(Pays-Bas), Premier Vice-président de Rabobank pour l'entreprise coopérative et durable. Rabobank, un groupe bancaire coopératif néerlandais internationalisé et dont l'actif s'élève à 732 milliards d'euros, a été invité par le gouvernement néerlandais à expliquer son succès face à la crise financière. Le groupe est composé de 139 banques coopératives locales et autonomes aux Pays-Bas et compte 2 millions de membres et 10 millions de clients dans 900 lieux d'implantation à l'étranger. Auparavant, Economiste en chef adjoint, Hans Groeneveld a géré le département Recherche du secteur financier et le Centre de connaissance et d'information. Au sein de la Direction PME, il a été responsable du département Commerce, fabrication et services. Avant de rejoindre le groupe Rabobank, il a occupé la fonction de Conseiller principal et Directeur en politiques à la Banque centrale des Pays-Bas dans les départements monnaie et contrôle.

PATRIZIO BIANCHI

(Italie), co-auteur du livre publié en 2006 «*International Handbook on Industrial Policy*» et du livre publié en 2011 «*Industrial Policy After the Crisis: Seizing the Future*», il est actuellement Conseiller en éducation et recherche auprès du gouvernement régional d'Emilie-Romagne, Italie, une région où les coopératives assurent 30% du PIB et 15% de l'emploi, et est un modèle essentiel pour les districts industriels. Il a été doyen de l'université de Ferrara. Il a toujours été proche du mouvement coopératif.

VISHWAS SATGAR

(Afrique du Sud), Maître de conférences en relations internationales à l'université de Witwatersrand en Afrique du Sud. Son travail de recherche se concentre sur l'économie politique et écologique internationale, et l'économie politique africaine. Il est membre fondateur du Réseau universitaire pour la recherche sur le développement et l'inégalité et du journal en ligne Rethinking Development and Inequality, il a fait partie du collectif de rédaction d'Amandla Magazine et du Development Studies Board à l'université de Witwatersrand. Il a été impliqué dans la lutte contre l'apartheid et continue à être un militant de base en Afrique du Sud. Il a été administrateur du Cooperative Banks Development Agency Board ces 6 dernières années et il préside le Conseil du Cooperative and Policy Alternative Center (COPAC).

ANUP DASH

(Inde), actuellement professeur de sociologie à l'université d'Utkal, Odisha, Inde, il a précédemment occupé la chaire Ambedkar créée par le ministère indien de la protection sociale à l'Institut national du travail social et des sciences sociales. Son travail d'étude et de recherche porte plus précisément sur l'exclusion et la marginalisation sociale, et il a travaillé pendant plus d'une décennie à jeter les bases de Systèmes d'évaluation d'impact et de gestion des performances sociales orientés vers le praticien. Il est ancien expert technique auprès du gouvernement des Maldives (ministère de la Planification et du Développement et ministère de la Jeunesse) qui se proposait de construire un Indice de développement des jeunes et a reçu, à cette fin, le soutien du PNUD.

INTRODUCTION



INTRODUCTION

BRUNO ROELANTS

Lorsque l'Année internationale des coopératives (AIC) proclamée par l'ONU a débuté en janvier 2012, environ trois ans et trois mois après la chute de Lehman Brothers (conventionnellement considérée comme le point de départ de la crise à l'échelle mondiale), il était déjà clair que cette crise, en plus d'être globale, serait également longue et sinueuse, contrairement aux crises antérieures depuis la deuxième guerre mondiale. Les nombreuses initiatives de l'AIC (conférences, sommets, publications, films documentaires, etc.) ne pouvaient pas ne pas faire face à ce tournant historique ni tenter de le décoder, en examinant comment les coopératives y réagissaient, et si elles contribuaient à résoudre les raisons profondes qui l'avaient causé en premier lieu.

L'AIC pouvait créer l'élan, mais était un laps de temps beaucoup trop court pour faire un tel effort analytique. Le mouvement coopératif international, en utilisant son système habituel et éprouvé d'amples consultations et de prises de décision en assemblée générale, décida d'utiliser la dynamique générée par l'AIC pour lancer une *Décennie des Coopératives*, commençant immédiatement après l'AIC. Le *Plan d'action pour une Décennie des Coopératives*¹ a fixé comme objectif que, d'ici 2020, la forme coopérative d'entreprise devrait devenir «*la forme d'entreprise qui connaît la croissance la plus rapide*». Cependant, comme de nombreux commentaires de l'intérieur du mouvement coopératif international l'ont souligné, cet objectif exige que le terme «*croissance*» soit correctement défini. L'utilisation fréquente de ce terme par les décideurs politiques a ajouté à son ambiguïté.

Donc, l'idée du présent document est venue à l'esprit. L'ACI a confié cette tâche à l'un de ses organismes sectoriels, CICOPA, l'organisation mondiale de coopératives actives dans l'industrie et les services. L'important retour que CICOPA a obtenu depuis 2008 sur la forte résistance à la crise des environ 80 000 entreprises coopératives qui appartiennent à son réseau mondial (par des enquêtes annuelles, du travail de terrain, des nouvelles et des rapports spécifiques)²

a fourni une base solide pour commencer à réfléchir sur le concept de croissance appliqué aux coopératives, ainsi que des concepts connexes tels que l'efficacité, le développement, la durabilité, l'impact socio-économique et environnemental, ainsi que la création et la distribution de la richesse générale.

Cependant, CICOPA ne prétend pas disposer, à lui tout seul, de toute la boîte à outils analytique nécessaire pour définir la croissance, la croissance des coopératives, ou l'impact de la croissance des coopératives sur la croissance économique globale, ni comment ces concepts devraient être liés entre eux, évalués ni mesurés.

Nous avons donc abordé une série de chercheurs afin qu'ils contribuent à cette analyse avec des essais, grâce à leur parcours académique et leur connaissance du mouvement coopératif, en leur demandant qu'ils suggèrent des pistes initiales pour le débat et l'étude. Nous avons identifié et sélectionné sept personnes, provenant de différentes régions du monde (Afrique, Asie, Amérique du Sud, Amérique du Nord et Europe) et formés pour analyser la question sous différents angles (le travail, l'économie politique, la sociologie, le développement rural, les districts industriels, la banque, l'environnement). En outre, les sept auteurs ont une ample expérience internationale. Pierre Laliberté a travaillé avec les communautés de langue anglaise et de langue française du Canada et travaille actuellement pour le BIT, où il est exposé quotidiennement à la réalité globale des questions liées au travail et aux coopératives. Claudia Sanchez Bajo, qui a fait de la recherche sur l'économie politique des acteurs entrepreneuriaux, a commencé sa carrière en Argentine, et a depuis enseigné et fait de la recherche en Europe et en Chine et, plus récemment, en Amérique du Nord. Zhang Xiaoshan a été exposé au paysage rural vaste et contrasté du sous-continent chinois, et a participé régulièrement à des congrès internationaux sur l'économie rurale au cours des vingt dernières années. Hans Groeneveld des Pays-Bas a été profondément impliqué dans la recherche européenne

1- http://ica.coop/sites/default/files/media_items/ICA%20Blueprint%20-%20Final%20-%20Feb%2013%20FR.pdf

2- CICOPA 'Comment les coopératives actives dans les secteurs de l'industrie et des services se sont-elles portées dans le monde?'; Bruxelles: CICOPA, décembre 2012, disponible sur http://www.cicopa.coop/IMG/pdf/rapport_cicopa_2012_fr_v12.pdf; CECOP CICOPA - Europe 'La résistance du modèle coopératif'; Bruxelles: CECOP Publications, juin 2012, disponible sur http://www.cecop.coop/IMG/pdf/rapport_cecop_2012_fr_web.pdf; Roelants B. et al. 'Coopératives, territoires et emplois'; Bruxelles, CECOP Publications, 2011; Zevi A. et al. 'Au delà de la crise: coopératives, travail, finance'; Bruxelles, CECOP Publications, 2011.

sur les groupes coopératifs bancaires. Patrizio Bianchi d'Italie a travaillé sur de nombreux projets de recherche européens sur la politique industrielle et est un conseiller industriel clé de la Commission européenne. Vishwas Satgar d'Afrique du Sud a été un chercheur invité aux Etats-Unis et a fait beaucoup de travail de terrain et de recherche sur le continent africain, l'Inde et l'Amérique du Sud. Anup Dash d'Inde a travaillé comme expert technique pour le gouvernement des Maldives et a été impliqué dans des projets d'enseignement avec l'Allemagne et le Royaume-Uni, entre autres. De plus amples détails sur chacun des sept auteurs peuvent être trouvés dans les courtes notes biographiques dans la section «*Ont collaboré à l'élaboration de ce rapport*» ci-dessus.

La partie I du rapport, intitulée "*De la crise à la croissance - mise à jour des cadres de référence*" comprend deux essais qui résument les débats en cours sur les défis mondiaux et les opportunités pour le mouvement coopératif.

Pierre Laliberté dépeint un tableau général de la crise mondiale et l'échec jusqu'à présent d'aller au-delà du paradigme mourant qui le soutient, en discutant la question de la valeur pour les actionnaires par rapport à la valeur pour les parties prenantes (*stakeholders*). Comme économiste du travail provenant du mouvement syndical, il met l'accent sur l'impact néfaste de l'ancien paradigme sur le travail, considéré comme l'un des éléments fondamentaux de ce que les entreprises sont censées générer pour la société. Il suggère que le mouvement coopératif établisse sa propre rationalité au lieu de s'adapter à celle des autres, et œuvre pour un environnement où l'entreprise démocratique tiendrait la place centrale dans l'économie. Il est nécessaire selon lui d'élaborer des indicateurs correspondants, et établir une alliance sur cet ordre du jour avec le mouvement syndical.

Claudia Sánchez Bajo, utilisant une analyse d'économie politique, observe un changement politique en cours qui s'éloigne du PIB comme mesure de la croissance. De nouvelles théories sont en train d'émerger sur la faillite de l'ancien paradigme, et le mouvement coopératif devrait entrer pleinement dans ce débat au lieu de lutter contre de «vieux moulins à vent». Elle soutient que le mouvement coopératif devrait s'engager hardiment dans les nouveaux courants de recherche dans les domaines de la mesure

économique, de la résilience et de la valeur partagée, dans laquelle des avancées théoriques importantes sont en train d'émerger en dehors du mouvement coopératif.

La partie II, "*Appréciation de la valeur des coopératives dans deux secteurs clés: l'agriculture et de la banque*", comprend deux contributions qui donnent des exemples significatifs récents sur le rôle des coopératives dans l'agriculture en Chine et dans le secteur bancaire en Europe, et leur impact sur l'économie.

Zhang Xiaoshan, un économiste rural qui a eu une position d'observateur clé sur le développement rural de la Chine depuis des décennies, décrit l'évolution des nouvelles coopératives rurales chinoises, leur saut quantitatif au cours des dernières années et leur rôle dans le développement des collectivités, mais aussi leurs difficultés, en particulier pour rapprocher l'offre et la demande d'une part, et la réalisation d'échelles entrepreneuriales de l'autre. Il propose un certain nombre de politiques clés dans les domaines de la gouvernance multi-acteurs, l'autonomie par rapport aux entités gouvernementales et la création d'un système d'organisation nationale à part entière.

Hans Groeneveld, un économiste travaillant dans l'un des groupes coopératifs bancaires les plus performants (Rabobank aux Pays-Bas), décrit l'expérience généralement réussie des groupes bancaires coopératifs européens (à savoir des groupes horizontaux constitués de banques coopératives locales) par rapport aux banques européennes en général, en termes de croissance des actifs, des clients, des prêts et des dépôts, et de participation à l'économie réelle, posant l'hypothèse d'une corrélation entre ces réussites prouvées et la structure de gouvernance de ces groupes bancaires. Il demande instamment le lancement d'un vaste programme de recherche international qui pourrait fournir la preuve, parmi d'autres indicateurs, du degré de satisfaction de la clientèle.

La partie III, "*Revisiter l'avenir*" (dans le sens que si nous adoptons la stratégie et le comportement nécessaire, au lieu de répéter les erreurs du passé, nous pouvons changer le vecteur de temps et améliorer notre avenir), est composée de trois essais avec des voies et des propositions innovantes.

Patrizio Bianchi, un économiste industriel de la région italienne d'Émilie-Romagne, où la contribution des coopératives à l'économie est d'environ 30% et l'emploi coopératif est d'environ 15% du total, décrit un panorama général des entreprises et de l'entrepreneuriat à travers le monde d'un point de vue des réseaux, fidèle à dynamique «district industriel» de l'Émilie-Romagne, arguant qu'une refonte complète du paysage industriel de la planète est en gestation. Dans ce contexte, Bianchi entrevoit un énorme potentiel pour le développement des coopératives en tant qu'entreprises de personnes enracinées dans les collectivités locales. Il explique pourquoi le rôle des *systèmes* coopératifs est si important à cet égard, non seulement au niveau national mais aussi, et de plus en plus, au niveau international. Il souligne également la nécessité d'une approche totalement nouvelle dans la recherche et la formation, qui devrait être adaptée aux besoins et aux spécificités des coopératives.

Vishwas Satgar, à partir d'une vision d'économie politique environnementale, brosse une image dramatique d'une crise mondiale de civilisation se déroulant devant nos yeux, mettant l'accent sur l'impact socio-environnemental destructif de cette crise. Il mentionne non seulement les ravages sur les ressources naturelles de la planète, mais aussi l'augmentation spectaculaire du taux de suicides et des morts dues à la faim, en dépit d'une production agricole croissante, tous des fléaux dont son continent, l'Afrique, souffre particulièrement fort. Il soutient que le mouvement coopératif devrait être beaucoup plus articulé et proactif pour affronter ces défis mondiaux, et plus particulièrement celui de la *souveraineté* alimentaire, en alliance avec les mouvements sociaux mondiaux qui prennent de l'ampleur.

Enfin, Anup Dash, un sociologue indien ayant derrière lui une longue expérience dans les systèmes d'évaluation d'impact, soutient que le vieux concept qui s'essouffle de croissance telle qu'elle est actuellement comprise devra être remis en question par d'autres aspects tels que l'environnement, le bien-être et l'inclusion, ainsi que la gouvernance démocratique, fournissant ainsi une occasion en or de développer une approche totalement nouvelle et innovante. Il fait valoir que les coopératives peuvent jouer un rôle fondamental dans cette percée, mais

constate qu'elles sont encore très fragiles pour relever un tel défi et qu'elles ont besoin de rénover leur boîte à outils si elles veulent être à la pointe de la grande transformation. Il soutient que le mouvement coopératif doit travailler d'urgence vers un système bien articulé de comptabilité sociale et de R & D dans l'innovation et l'excellence organisationnelle, ce qui nécessitera une plus grande collaboration entre chercheurs et praticiens, afin de générer un tout nouveau cadre théorique dans lequel la croissance en général et la croissance des coopératives en particulier pourra être analysée et évaluée.

Ce rapport est une tentative de redéfinir la croissance comme un concept multiforme et multidimensionnel qui devrait répondre à des besoins spécifiques mais communs. Les coopératives devraient profiter de l'occasion historique d'une nouvelle théorie et penser à remodeler le concept de croissance, afin de définir de quelle façon les coopératives pourraient effectivement devenir la partie de l'économie «qui connaît la croissance la plus rapide» d'ici à la fin de la décennie.

En même temps, le but de ce document n'est pas de fournir la solution parfaite, ni une boîte à outils avec des réponses toutes faites, mais de suggérer des pistes pour envisager un avenir commun et comment nous pouvons mesurer sa croissance, et de stimuler davantage de débats et de recherche au sein du mouvement coopératif et entre le mouvement coopératif et d'autres acteurs de l'économie à ce sujet. Il fournit du matériel et des idées pour développer un tel débat qui pourrait, nous l'espérons, être lancé dans les différentes organisations et organes du mouvement coopératif international à tous les niveaux.

Part I

De la crise à la croissance:
mise à jour des
cadres de référence



«La crise consiste justement dans le fait que l'ancien meurt et que le nouveau ne peut pas naître: pendant cet interrègne on observe les phénomènes morbides les plus variés...»

(Antonio Gramsci)

La débâcle financière et ses suites ont été la manifestation la plus spectaculaire d'un problème encore plus profond de nos sociétés, que l'on pourrait assimiler à une crise de paradigme, voire en ultime instance, à une crise morale.

Le paradoxe est qu'en l'absence d'un nouveau paradigme, le paradigme mourant, qui a engendré les dysfonctionnements en amont, demeure le cadre de référence pour traiter des conséquences de la crise elle-même, générant ainsi d'autres «symptômes morbides». Même si le paradigme a échoué, il résiste par le seul poids de sa force institutionnelle, mais aussi dans une large mesure, parce que des notions alternatives n'ont pas pu trouver un terreau intellectuel et une traction politique suffisants.

Le défi auquel nous sommes confrontés n'est donc pas seulement celui de dépasser les conséquences d'un effondrement économique, mais d'en apprécier pleinement la nature et d'y apporter des réponses adéquates.

Le néolibéralisme a consacré une approche des affaires économiques et sociales du «tout au gagnant» qui n'est pas durable à long terme, sur le plan environnemental, économique et social.

Une composante de cette approche est la doctrine de la «valeur de l'actionnaire» qui domine la gouvernance de l'entreprise et a aidé à donner une patine en apparence «scientifique» à des pratiques d'entreprise qui, sauf cette apparence, sont égocentriques. Comme nous le savons tous, cette philosophie a eu de nombreux effets, dont un a été de négliger les parties prenantes et une justification de toutes sortes de comportements délétères, voire

carrément antisociaux, tels que des fermetures d'entreprises rentables, des rémunérations de cadres stratosphériques, de coquettes rentes pour les protagonistes du secteur financier et des allègements fiscaux, pour n'en citer que quelques-uns.

Les conséquences de l'émergence prééminente de grands acteurs financiers et de leurs priorités sont aujourd'hui bien connues et ont aidé à configurer le contexte «du court terme» dans lequel s'inscrit la plupart des activités économiques d'entreprises cotées en bourse. Si le capital a besoin d'un taux de rotation dont la rapidité n'a pour limite que celle de la technologie, il n'en va pas de même pour les parties prenantes, les communautés et l'environnement.

Tout cela n'aurait pas eu des conséquences aussi catastrophiques s'il n'y avait eu un courant parallèle dont la finalité était de priver la sphère publique (et démocratique) de son pouvoir. Les autorités publiques ont perdu *de facto*, si pas *de jure*, certaines de leurs compétences réglementaires, au nom de la frénésie des forces du marché, se conformant et confirmant ainsi le principe de l'«efficacité» de la pensée néolibérale.

La poursuite exclusive de la libéralisation économique par des accords financiers, commerciaux et d'investissements n'a pas seulement permis aux grandes entreprises de s'engager dans le «shopping juridictionnel» mais il a créé un contexte dans lequel il est devenu extrêmement difficile, même pour le gouvernement le mieux intentionné, de mettre un terme aux abus bien connus. Il suffit de penser aux paradis fiscaux qui, depuis longtemps, sont qualifiés de problématiques et à l'égard desquels

seule une action politique timide commence à se faire sentir.

Le cynisme très courant des électeurs dans la plupart des régimes démocratiques dans le monde et l'ascension de mouvements populistes témoignent de l'incapacité grandissante des gouvernements à apporter des solutions à des problèmes persistants et constituent certainement un symptôme morbide des plus préoccupants.

Economiquement, les politiques néolibérales sapent la base qui sert d'étai au système. La preuve en est la dérégulation financière ou l'évasion fiscale, voire pire, le traitement des travailleurs.

En la matière, l'évolution la plus marquante a été indéniablement la «re-marchandisation» du travail. En effet, un des grands acquis du vingtième siècle a été le fait que le travail a été «civilisé» graduellement (même si incomplètement) par la négociation collective et les normes régissant l'emploi, sans mentionner les systèmes de protection sociale. Rien n'est jamais parfait mais les travailleurs, dans les pays économiquement développés tout au moins, pouvaient aspirer à des conditions de travail décentes et à la sécurité économique. La promesse de la «croissance» économique pour les travailleurs des pays «en développement» était précisément qu'ils puissent également aspirer à une telle sécurité économique.

Cet état de choses a été lentement mais constamment rongé au fil des trente dernières années, à tous les niveaux.

La nouvelle orthodoxie de la politique économique a décrété que tenter de parvenir au plein emploi en usant de leviers macroéconomiques était non seulement vain mais pervers. La politique monétaire, l'élément clé, a été soustrait aux gouvernements et son objectif clé n'a plus été le plein emploi à long terme mais la «stabilité» économique (trop souvent réduite à l'option privilégiée de l'industrie financière, celle d'une inflation faible).

La création d'emploi n'a plus été un dérivé de la demande agrégée comme le proposait Keynes mais a été considérée comme le résultat direct du fonctionnement des marchés du travail eux-mêmes. Par conséquent, la clé pour la création d'emploi, selon l'OCDE et le FMI, entre autres, a été de déréguler le marché du travail et d'en extirper certaines des protections. Il est en effet très instructif de constater que suite à une *crise financière*, le principal remède ait été dans de nombreux pays, une fois encore, des réformes «structurelles» pour flexibiliser les marchés du travail.

Mais la mondialisation néolibérale des pratiques des entreprises a également joué un rôle central dans la «re-marchandisation». L'illustrent fort bien les vastes chaînes de sous-traitance qui ont eu pour effet de dissoudre la relation traditionnelle employeur-employé. Les grandes entreprises peuvent donc éluder leurs responsabilités légitimes de «donneurs d'ordres» tout aussi facilement qu'elles n'éludent l'impôt. Les efforts incessants consentis pour ancrer la «responsabilité sociale de l'entreprise» témoignent de la persistance du problème et de l'incapacité des autorités publiques (*de jure* ou *de facto*) à le maîtriser.

Une conséquence directe de ces stratégies a été une croissance significative du travail précaire partout dans le monde. Le développement de formes de travail plus précaires a été singulièrement plus visible dans des pays disposant d'une tradition mieux ancrée de contrats d'emploi permanents et à temps plein mais de telles formes sont présentes partout. En effet, les travailleurs des pays en développement sont privés d'une des plus-values traditionnelles de la formalisation de l'économie, c'est-à-dire des emplois permanents à temps plein dans le respect de leurs droits démocratiques.

L'approche du «tout au gagnant» s'est essentiellement traduite par des inégalités grandissantes entre un sommet qui concentre les gains et des programmes de transferts sociaux qui s'appauvrissent. La question de l'inégalité est devenue à ce point importante que l'OCDE et le FMI ont commencé à y prêter une certaine attention.

Outre ses effets évidents sur les moyens de subsistance et la cohésion sociale, cette tendance à l'inégalité a également eu un effet systémique clé sur la déconnexion entre salaires et gains de productivité.

Pour des raisons qui devraient sauter aux yeux, ce lien peut être qualifié de contribution parmi les plus significatives du mouvement des travailleurs au développement économique. En assurant que les salaires, notamment des travailleurs moins qualifiés, suivent largement les tendances de la productivité d'une économie, grâce à l'alignement des niveaux de consommation sur ceux de la production par la négociation collective, la redistribution des fruits des activités économiques était relativement bonne, créant ainsi la base d'une économie stable et d'un bon fonctionnement de l'Etat-providence. Sur le lieu de travail, ce lien a permis la négociation d'améliorations susceptibles de développer la confiance et de résoudre les problèmes.

La logique néolibérale qui a eu la prétention d'offrir un principe d'efficacité applicable dans le domaine économique et social crée, au contraire, un ordre mondial instable et non-durable qui présente des dysfonctionnements. Elle a dévalué la devise démocratique et, ironiquement, a appauvri la valeur du travail dans nos sociétés. Nous ne dirons rien ici de la crise environnementale imminente.

Aucune de ces observations n'est une nouveauté. Les dysfonctionnements du système ont été souvent diagnostiqués ces derniers temps et de nombreuses «réparations» ont été proposées. Ce qui est cependant remarquable est l'apparente incapacité politique à articuler des solutions et, à plus forte raison, à les mettre en œuvre.

Une partie du problème n'est certainement pas étrangère à la création d'un espace économique mondial qui a amenuisé la marge d'influence des gouvernements nationaux et des acteurs sociaux. Le monde, semble-t-il, ne peut aller plus vite que le plus lent de ses maillons, créant ainsi une paralysie mondiale de fait face aux enjeux économiques et sociaux majeurs.

Mais une partie du problème réside dans l'absence d'un paradigme alternatif. De nombreuses réformes bien intentionnées sont avancées mais elles pèchent normalement par leur incapacité à offrir un cadre de valeur cohérent. Les cadres alternatifs traditionnels de la gauche ont, à raison, perdu leur attractivité dans le cas du communisme ou, dans le cas de la social-démocratie, semblent être devenus trop fonctionnels pour la pensée néolibérale pour offrir des solutions qui aient du sens.

Le mouvement syndical n'est pas à l'abri de cette crise d'idées car bon nombre de ses interventions politiques, quel qu'en soit le mérite, répondent à des notions d'inspiration keynésienne.

Je proposerais que la discussion sur les alternatives commence assez simplement par les «principes premiers» qui sont au cœur de notre communauté politique: la dignité des êtres humains, la solidarité et la démocratie.

Le mouvement coopératif a beaucoup à enseigner en la matière. Et il n'est pas surprenant qu'en temps de vicissitudes, l'intérêt pour les coopératives reprenne vigueur. La résilience des coopératives en temps de crise en démontre la valeur ajoutée du modèle tant économique que social.

Cependant, de manière assez perverse, lorsque des réformes économiques sont promues (par exemple, la réforme du secteur bancaire en Europe), peu d'attention est prêtée à la bonne tenue des coopératives et aux leçons dont elle est porteuse, et finalement, ce sont les coopératives qui doivent s'adapter aux réformes destinées à pallier les défaillances des entreprises plus classiques.

Plus généralement, il est révélateur que les cercles de la politique néolibérale se soient approprié la notion d'«économie sociale», qui a émergé les dernières années en tant que catégorie «fourre-tout» pour les coopératives et les organisations sans but lucratif, afin de la convertir en protagoniste privilégié des secteurs économiques dont les marges bénéficiaires sont plus étroites, notamment les services sociaux. Dans cette optique, l'«économie sociale» devient fonctionnelle pour l'économie néolibérale, en apportant idéalement une culture «entrepreneuriale» à la prestation de services qui, sinon, pourraient être assurés directement par des organismes étatiques...

Le temps pourrait être venu pour le mouvement coopératif de cesser de «s'adapter» à l'environnement établi par d'autres protagonistes qui s'en sortent moins bien et de rechercher des changements plus fondamentaux des cadres juridiques et économiques dans lesquels il opère pour les mettre plus en harmonie avec ce qu'il prétend être son ensemble de valeurs. Compte tenu de leur bilan, ne reviendrait-il pas aux entreprises capitalistes de s'adapter à un modèle plus orienté vers le travailleur/la communauté?

La question «économique» devient alors: comment créer un environnement économique et juridique où les entreprises démocratiques, qui privilégient l'intérêt de la personne, ne seraient pas renvoyées à la marge d'une économie dominante, mais occuperaient une place centrale.

A quoi ressemblerait un tel environnement? Quelles en seraient les pierres angulaires et quel impact aurait-il sur la notion de croissance?

Le mouvement syndical et le mouvement coopératif ont tout à gagner dans la poursuite de la discussion sur un modèle alternatif de croissance et de développement. En fait, il est juste de dire que pour s'enraciner socialement, cette discussion *requiert* la contribution active des deux acteurs.

Un petit pas en avant pourrait être l'élaboration d'indicateurs de croissance et de développement propres. Ce que nous mesurons affecte ce que nous faisons, et nos indicateurs de progrès économique devraient correspondre à nos valeurs collectives. Les indicateurs actuels de croissance sont largement considérés comme insuffisants à cette tâche. Quels indicateurs reflèteraient mieux les progrès humains? Par ailleurs, le contexte de la discussion sur l'agenda

de développement durable post-2015 pourrait être l'occasion d'une contribution commune à ce débat important.

Il va sans dire que le corollaire de l'utilisation d'indicateurs plus adéquats est que les coopératives devraient elles-mêmes faire un meilleur travail de surveillance de leurs propres «indicateurs» pour mieux illustrer et suivre leur propre performance, entre autres.

Un autre axe de réflexion commune devrait être la création d'un système d'accompagnement institutionnel (juridique, réglementaire, financier et technique) pour promouvoir la création de coopératives et le transfert d'entreprises à leurs travailleurs. Ce serait la base d'une stratégie alternative de développement. Si le mouvement coopératif serait à première vue le

principal bénéficiaire d'une telle discussion, les syndicats seraient aussi gagnants en devenant eux-mêmes un agent plus direct et plus actif du développement, en mettant à leur portée un outil supplémentaire pour la poursuite de leur mission. Une telle discussion devrait bien évidemment prendre à bras le corps le problème des relations entre syndicats et coopératives, et les irritants qui font souvent surface dans le domaine de la représentation des travailleurs.

Si les deux mouvements sont fidèles à leur mission d'un travail pour garantir la sécurité économique des travailleurs et de leurs communautés, dans le contexte économique et social actuel, ils sont condamnés à se parler pour que le «nouveau» puisse enfin «naître»...



POSITIONNER LES COOPÉRATIVES DANS LES DÉBATS THÉORIQUES ACTUELS

CLAUDIA SANCHEZ BAJO

Il y a un besoin certain d'abandonner un débat sur les coopératives encadré dans des fondements théoriques obsolètes et de participer à la recherche et la discussion théorique actuelles. Tout d'abord, concentrons-nous sur le concept de croissance tant sur le plan économique qu'entrepreneurial.

Bien que certains continuent à soutenir une croissance économique rapide comme objectif principal, tel que Jagdish Bhagwati l'a fait dans son récent conflit avec un autre économiste indien, le lauréat du Prix Nobel Amartya Sen³, des institutions comme l'OCDE ont reconnu les limites de la notion de croissance et recherché à les surmonter au moins depuis 2000.⁴ Pourtant, la croissance continuait à être leur principal objectif et le développement durable était conçu comme un complément lié à des questions de gouvernance.

Aujourd'hui, un changement de politiques est en train de prendre pied et annonce une autre évolution qui prend plus de temps mais qui est également en train de se produire, un changement théorique qui soutiendrait la *coopération* au centre de notre avenir. De la théorie néoclassique et du modèle de Solow où le changement technologique est exogène, nous sommes entrés dans une période de néo-institutionnalisme et de la théorie de la croissance endogène qui comprend des rendements d'échelle croissants et l'esprit d'entreprise, où les marchés sont définis par une information imparfaite, une concurrence imparfaite, par des réseaux de la connaissance et des modèles d'entrepreneuriat centrés sur la coopération.

CHANGEMENT DE POLITIQUES

Un exemple de changement de politiques se trouve aux États-Unis. L'État du Maryland a remplacé l'ancien GSP (Gross State Product or Produit Brut de l'État) avec le GPI (*Genuine Progress Indicator* ou Index de Progrès Authentique) qui compte 26 variables⁵ et inclut des indicateurs sur les inégalités et, surtout, mesure le bien-être économique durable⁶. Même le président américain Obama, dans des rapports économiques annuels, a appelé à «aller au-delà des mesures anachroniques de la performance économique».

Pourquoi? Le PIB n'indique que la quantité de biens et services et combien ceux-ci sont payés. Donc, si les maladies se multiplient et nous payons plus pour elles, c'est une bonne chose en terme de PIB. Le PIB ne nous dit pas grande chose à propos de la soutenabilité, et ne compte pas si un pays épuise ses stocks de capital. Le PIB ne peut pas nous alerter sur les besoins environnementaux ou sociaux, ni sur les lignes rouges relatives à l'inégalité qui mettraient en péril la

cohésion sociale et le bien-être, et impose un fardeau pour la société et l'économie dans son ensemble, comme la concentration géospatiale d'une urbanisation rapide découlant d'une croissance économique rapide. Le PIB ne nous dit rien à propos de l'inégalité, désormais reconnue comme l'un des principaux moteurs de l'endettement des ménages qui a conduit à la crise hypothécaire et la Grande Récession aux États-Unis, transformée ensuite en une crise mondiale. Pas plus que le PIB ne nous alerte sur les crises qui se profilent en raison du financement de la dette. Le PIB tient compte des flux monétaires, mais ne dit rien sur la dette et les intérêts payés sur celle-ci. Par exemple, le PIB américain flambait juste avant la dernière crise financière et racontait une histoire très différente de ce qui est vite devenu la pire des époques depuis la récession de 1929.

La *croissance économique* se préoccupe de la tendance à long terme de la production due à des causes structurelles telles que la

croissance technologique et les facteurs d'accumulation, mais elle ne dit rien sur l'épuisement des facteurs ni sur les changements technologiques. Le PIB est présenté comme un jeu à somme positive, ce qui est moins souvent le cas que ce qu'on croit généralement: on trouve des exemples dans la politique budgétaire, le déficit budgétaire, l'utilisation de ressources limitées et le regroupement de la richesse.

En termes de *modèle d'entreprise*, la croissance se prête aux grandes échelles dans les entreprises selon l'analyse de Chandler, tandis que le «bon» modèle d'entreprise est l'entreprise cotée sur le marché boursier avec des investisseurs qui sont ses actionnaires, et qui pourraient bénéficier de la croissance. Cependant, des analyses récentes montrent que la croissance économique et les rendements boursiers sont négativement, et non pas positivement, liés entre eux. Une étude menée par Dimson, Marsh et Staunton à la *London Business School* sur 19 pays entre 1900 et 2011 démontre que

3- Mahr, K (2013) The clash between two famous Indian economists echoes larger battle, 31 juillet, <http://world.time.com/2013/07/31/indias-economic-gurus-clash-over-strategy-but-the-state-needs-fixing-too/>

4- OCDE (2002) Governance for Sustainable Development, Five OECD case studies, OCDE, Paris.

5- See <http://genuineprogress.net/genuine-progress-indicator/>

6- Talberth, J. D. Wysham and K. Dolan (2013) Closing the inequality divide, a strategy for fostering genuine progress in Maryland, March, www.ips-dc.org

“la corrélation entre le taux de rendement réel composé des actions et le taux de croissance composé de PIB réel par habitant est de moins 0,39... une analyse similaire de 15 grands marchés émergents entre 1988 et 2011 produit une corrélation négative remarquablement similaire de moins de 0,41”⁷. La croissance était traditionnellement liée à la richesse financière, mais ces études fournissent la preuve du contraire. Les dividendes et les rendements, à la place des marchés boursiers, commencent à obtenir plus d’attention dans les politiques publiques et dans les affaires.

Enfin, le PIB ne tient pas compte des aspects non marchands de l’économie. À bien des égards, le PIB peut être un chiffre très trompeur, qui nous conduit sur un chemin non viable et laissent les sociétés non préparées aux crises qui se profilent et qui sont provoquées

par les efforts mêmes de favoriser la croissance rapide du PIB.

En 2008, à l’initiative du gouvernement français, le lauréat du Prix Nobel Joseph Stiglitz a présidé une commission qui comprenait le lauréat du Prix Nobel Amartya Sen, chargée de réviser les outils de mesure et d’indicateurs de la performance économique et du progrès social, notamment celles fondées sur le PIB. Son rapport a été rendu public en septembre 2009⁸. Le principal résultat est que le PIB est erroné, et Stiglitz et d’autres membres de la commission continuent à développer de nouvelles façons de mesurer l’économie⁹.

Christian Felber soutient que son économie du bien commun fait partie d’une économie de marché où les objectifs de l’entreprise privée, au lieu d’être orientée vers le profit et la concurrence, signifie en fait

la poursuite du bien commun et de la coopération¹⁰. Un groupe d’entrepreneurs a pris ce changement très au sérieux en Autriche, en Suisse et en Allemagne. Les propositions de Felber sont en fait proches de l’approche de l’économie solidaire au Brésil.

Aux États-Unis, la Banque du Dakota du Nord est présentée comme une bonne banque appartenant à la communauté démocratique et la distribution de crédit à faible taux d’intérêt ou sans intérêt pour, entre autres, des projets publics et pour les entreprises qui sont considérées alignées avec le bien commun.

En Suisse, Le fondateur du Forum économique mondial de Davos Klaus Schwab a proposé de limiter le salaire le plus élevé au facteur 20, à savoir que le salaire le plus élevé ne devrait pas être au-delà de 20 fois le salaire minimum.

CHANGEMENTS DE LA THÉORIE EN FAVEUR DE LA COOPÉRATION ET DE LA CRÉATION DE VALEUR PARTAGÉE

Il y a un changement en cours de la théorie envers les idées de coopération et de valeur partagée dans l’économie, et l’incertitude systémique et de la complexité.

En 1990, la recherche sur les entreprises est entrée dans une nouvelle ère avec Walter Powell et sa discussion sur les réseaux¹¹. Sur la base de l’avis de Coase de l’entreprise comme une structure de gouvernance, son agenda de recherche comprenait des questions telles que la phénoménologie du travail différente à la fois des transactions du marché et de l’entreprise hiérarchique; et la question de savoir s’il y avait de nouveaux problèmes de contrôle dans les accords commerciaux en réseau. En 2004, Powell et Snellman affirmèrent que, jusqu’à présent, la littérature sur l’économie de la connaissance «se concentre moins sur la diffusion et l’impact des connaissances. Cette négligence est regrettable car un aperçu clé du débat sur la productivité est que des gains de productivité significatifs ne sont obtenus que lorsque de nouvelles technologies sont mariées à des pratiques organisationnelles complémentaires. Les technologies de l’information qui facilitent une large diffusion de la connaissance ne sont pas positivement liées à un système hiérarchique de contrôle.»¹² Dans toutes ces idées, les coopératives peuvent

contribuer à des études sur la façon dont le travail coopératif et les entreprises pourraient conduire à des gains de productivité avec leur type de gouvernance, de gestion et de contrôle spécifiques.

En Janvier 2011, Michael Porter a publié «La création de valeur partagée: Redéfinir le capitalisme et le rôle de la corporation dans la société»¹³ en faisant valoir que la compétitivité d’une entreprise et la santé des communautés dans lesquelles elle existe sont mutuellement dépendantes.

L’entrepreneuriat coopératif est un domaine qui évolue rapidement. La recherche sur les réseaux était traditionnellement liée à l’entrepreneuriat. L’idée que l’entrepreneuriat s’effectue à travers des réseaux est maintenant devenue une théorie standard.¹⁴ Malheureusement, alors que cela devient un important domaine de recherche, la recherche sur les formes coopératives d’esprit d’entreprise reçoit peu ou pas d’attention.¹⁵

7- Rising GDP not always a boon for equities, by Steve Johnson, 14 April 2013, <http://www.ft.com/intl/cms/s/0/8b5ae298-a065-11e2-a6e1-00144feabdc0.html?siteedition=uk>

8- Commission on the Measurement of Economic Performance and Social Progress, <http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/en/index.htm>

9- Prof Joseph Stiglitz, GDP is flawed, at <http://www.youtube.com/watch?v=EARdeBo7mKk>

10- Felber, Christian. 2012. *Die Gemeinwohlökonomie: Eine demokratische Alternative wächst*, new revised edition. Deuticke, Vienna.

11- Powell, W (1990) Neither market nor hierarchy: network forms of organization, *Research in Organizational Behavior* 12: 295-336

12- Powell, W. and Snellman, (2004) The knowledge economy, *Annual Review of Sociology* 30:199-220 http://www.stanford.edu/group/song/papers/powell_snellman.pdf

13- Porter, M. (2011) Creating Shared Value. *Harvard Business Review*; Jan/Feb volume 89, Issue 1/2: 62-77

14- Jack, S., Rose, M. & Johnston, L. (2009) Tracing the historical foundations of social networks in Entrepreneurship research, Lancaster University, in ISBE and at www.isbe.org.uk/content/assets/BP09-SarahJack.pdf

15- Jussila, L., Kalmi, P. & Troberg, E. (2008) Cooperative research in Finland and globally, www.osuustoiminta.coop/tekstit/cooperative_research%20_final.ppt

SORTIE EN AVANT

Au lieu de cela, la recherche sur les coopératives tend à être discutée en relation avec la vieille théorie. Lors d'une conférence académique sur les coopératives en 2012, «[t]ous les intervenants à la conférence ont convenu de la nécessité de remettre en question la croyance répandue selon laquelle les coopératives sont généralement moins efficaces que les entreprises appartenant à des investisseurs... Une attention particulière a été portée à trois limites des théories existantes... que la principale condition de l'efficacité est la spécialisation des tâches découlant de la division du travail... la division sociale du travail... cette hypothèse ne tient pas compte des gains d'efficacité qui peuvent résulter de la coopération...»¹⁶

En repensant la croissance et les coopératives, «la deuxième limitation est l'hypothèse que les marchés et les contrats compétitifs sont les institutions sociales les plus efficaces pour la coordination des agents indépendants, spécialisés et rationnels.»¹⁷ La troisième limite est l'hypothèse que «les agents économiques sont entièrement rationnels et intéressés»¹⁸, la raison pour cette troisième limitation étant la maximisation utilitariste des avantages. Pourtant, de nouvelles théories parlent de l'irrationalité d'une part, et d'autre part, fournissent la preuve que les êtres humains et les animaux sont coopérateurs par nature.

Les coopératives n'ont pas besoin de lutter contre de «vieux moulins à vent», vu que la théorie actuelle parle de coordination et de coopération sur des marchés imparfaits, la valorisation de la coopération et du contrôle non - hiérarchique. Le rapport de 2012 ci-dessus mentionne la hiérarchie, mais la question n'est pas davantage examinée dans le rapport. Ne devrions-nous pas discuter de la question de la coordination et du contrôle au-delà de la hiérarchie qui ne fonctionne pas bien à l'ère de l'internet et de la mondialisation? Nous avons absolument besoin de nous débarrasser des vieilles théories et d'apporter les derniers développements théoriques de ces dernières décennies.

Enfin, il y a un changement en cours en physique avec une forte influence sur les sciences sociales et la façon dont nous concevons et percevons le monde. Nous passons d'un paradigme newtonien concernant l'évolution déterministe aux théories de la complexité et de la thermodynamique.

Pour construire la recherche sur l'entrepreneuriat, Bygrave dit: «Il me semble que nous devons réprimer notre envie de physique et cultiver une plus grande indépendance dans nos méthodes de recherche... Mais l'essence de l'esprit d'entreprise est un changement d'état. Et un changement d'état est un processus holistique dans lequel la stabilité existante disparaît.»¹⁹ Nous pourrions dire la même chose des coopératives et l'envie à la fois de l'entreprise classique et des organisations à but non lucratif.

CONCLUSIONS

Quatre grands changements en cours ont été évoqués ici:

- a. un changement de la science physique, d'une pensée newtonienne vers un paradigme thermodynamique;
- b. une évolution du PIB comme résultat des échanges vers la mesure d'un système entropique circulaire qui internalise tous les coûts et les dimensions, y compris la perte d'énergie et de vie par la consommation et la production;
- c. un changement d'actes sociaux et l'organisation en réponse à des résultats spécifiques à l'idée de la résilience comme une action sociale qui s'efforce non seulement d'atteindre la durabilité, mais aussi et surtout, qui s'efforce de se préparer dans le cas incertain d'un choc ou d'une crise à venir;
- d. le passage de la valeur individuelle vers la valeur partagée.²⁰

Ces changements majeurs en cours exigent un accent sur la coordination, la coopération, l'empathie et le comportement éthique. Les principaux courants de recherche devraient inclure:

- a. la mesure de l'économie avec toutes les externalités incluses et comptabilisées;
- b. la résilience des entreprises et des collectivités;
- c. la valeur partagée entrepreneuriale.

Alors que la croissance et le PIB sont en cours de redéfinition, les entreprises coopératives et la recherche sur les coopératives devraient participer activement à cette redéfinition. La nouvelle pensée pourrait bien être appelée économie coopérative, et les coopératives devraient se positionner pour être reconnues comme des leaders dans la mesure où elles portent avec elles les besoins universels de l'époque. Comme les coopératives sont résistantes en période de crise, et qu'elles répondent à des besoins et à des aspirations, tant en période normale que de crise, elles fournissent un modèle entrepreneurial qui sera très probablement au cœur de notre avenir.

16- Euricse conference report 2012, Venice, Title 4 'Interpreting cooperatives', page 18

17, 18- *Ibid*

19- Bygrave, W. (2007) The entrepreneurship paradigm (I) revisited 17-48, in Handbook of Qualitative Research Methods in Entrepreneurship, Neergaard, H. and Ulhøi, J. editors, Edward Elgar: MA, USA.

20- Porter, Michael et al (2011) Measuring Shared Value – How to Unlock Value by Linking Social and Business Results; Boston: FSG

Part II

Appréciation de la valeur
des cooperatives dans
deux secteurs clé:
l'agriculture et la banque



LES DÉFIS AU DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES SPÉCIALISÉES D'AGRICULTEURS EN CHINE

ZHANG XIAOSHAN

Le 31 octobre 2006, le Comité permanent du Congrès national du peuple chinois a voté la loi sur les Coopératives spécialisées d'agriculteurs qui est entrée en vigueur le 1 juillet 2007. Elle inaugure le premier statut juridique octroyé en Chine à des coopératives d'agriculteurs qui peuvent ainsi initier des échanges commerciaux avec d'autres entités économiques sur le marché et réaliser des activités économiques en protagonistes du marché. Ces Coopératives spécialisées d'agriculteurs ont rapidement essaimé en Chine au cours des cinq dernières années mais elles sont confrontées à de nouveaux défis.

NORMALISATION PROGRESSIVE DES COOPÉRATIVES SPÉCIALISÉES D'AGRICULTEURS AU FIL DE LEUR DÉVELOPPEMENT

Fin mars 2013, on recensait plus de 730.000 coopératives spécialisées d'agriculteurs en Chine, dans lesquelles sont engagés plus de 54 millions de ménages ruraux. Au fil des derniers temps, plus de 10.000 coopératives rejoignaient tous les mois leurs aînées et faisaient ainsi grimper le taux de ménages ruraux impliqués dans des coopératives à plus de 20%. Certaines ne sont cependant pas fermement établies car si elles sont enregistrées auprès du Bureau local de l'industrie et du commerce, elles n'ont pas de siège et sont toujours dépourvues d'enseigne. Parmi ces coopératives, il en est qui sont de simples intermédiaires offrant des services techniques ou logistiques, et elles n'ont pas les capacités de s'engager dans des activités économiques. Parmi celles qui ont ces capacités économiques nécessaires, certaines sont dirigées par des entreprises liées à l'agriculture, de grandes exploitations agricoles familiales spécialisées ou d'importants actionnaires. Le développement des coopératives en révèle donc la diversité et la variabilité de leur qualité. Les données sur leur développement devraient être analysées et évaluées avec réalisme car il est important de ne pas surestimer le véritable vecteur que représentent ces coopératives pour les agriculteurs. A l'avenir, ces coopératives devraient progressivement se normaliser au fil de leur développement et de l'attention première accordée à leur expansion quantitative, il conviendra de basculer vers leur amélioration qualitative.

LES COOPÉRATIVES DIRIGÉES PAR DE GRANDES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES PEUVENT-ELLES DEVENIR UN MODÈLE DE CROISSANCE OPPORTUN?

Parmi les valeurs essentielles des coopératives, figurent l'autonomisation, la démocratie, l'égalité, la loyauté et l'unité, et parmi leurs principes fondamentaux, nous soulignerons que la propriété, le contrôle et les bénéfices doivent aller aux membres. Dans la pratique des coopératives en Chine, les personnes qui organisent et développent avec enthousiasme les coopératives dans les villages sont de grandes exploitations agricoles familiales spécialisées qui font souvent partie d'un groupe défavorisé (en proie à la concurrence du marché). Elles ont certaines économies d'échelle et une commercialisation relativement importante de produits agricoles. On peut dire que ces personnes représentent les forces productrices avancées de l'agriculture chinoise. Elles ont décidé d'unir leurs efforts à ceux d'autres producteurs pour établir des coopératives en fonction de leur spécialisation dans la production agricole. La pratique a démontré que sans entrepreneurs, les coopératives sont vouées à l'échec. La question qui se pose donc est la suivante: lorsque de grandes exploitations agricoles familiales et entrepreneuriales sont responsables de coopératives spécialisées, comment peuvent-elles être encouragées à créer un mécanisme coordonné d'avantages collectifs dans le cadre de la coopérative avec des agriculteurs dont la taille est relativement plus réduite, tout en respectant le principe du contrôle démocratique? Comment le développement de ces coopératives peut-il bénéficier également à des exploitations familiales de plus petite taille, pour qui l'agriculture peut être une activité à temps partiel, voire à des groupes plus vulnérables dans les villages, par la mise en commun de services, par exemple?

COMMENT ENVISAGER LE STATUT ET LE RÔLE DES COOPÉRATIVES?

Selon la nouvelle loi évoquée sur les coopératives spécialisées d'agriculteurs, ce sont des associations volontaires et des organisations économiques de producteurs de produits agricoles similaires, ou encore de prestataires ou d'usagers d'une production agricole et de services opérationnels similaires. Elles sont gérées démocratiquement et dans un esprit de mutualisation des bénéfices. Les membres des coopératives sont des personnes physiques et des entreprises, des institutions ou des groupes de la communauté engagés dans des activités productives et opérationnelles en lien direct avec les activités économiques de la coopérative. Les agriculteurs, qui sont membres des coopératives, produisent et vendent leurs produits agricoles, sont les bénéficiaires des services de la coopérative. Les entreprises qui transforment ou commercialisent les produits agricoles sont membres au même titre que les prestataires de services. Il y a inévitablement un conflit d'intérêt entre les deux parties. La loi permet aux entreprises (entreprises principales) d'adhérer aux coopératives, regroupant ainsi au sein d'une même organisation les prestataires et les usagers de services. Ces types de coopératives sont devenus des organisations hétérogènes qui ont des intérêts mutuels.

Permettre aux entreprises principales d'adhérer ou de diriger des coopératives au cours de leur développement est-il préjudiciable aux petits agriculteurs ou bénéfique aux deux parties, créant ainsi une communauté d'avantages? Permettre aux entreprises principales d'être membres équivaut essentiellement à transférer les relations extérieures des entreprises principales et des exploitations familiales à la coopérative. En d'autres termes, les relations et conflits entre les différentes parties prenantes sont ainsi internalisés. Cette internalisation des relations et des conflits améliore-t-elle la situation? Est-ce une contrainte qui pèse sur la capacité de l'entreprise à maximiser ses bénéfices? De telles questions trouvent leur réponse dans la pratique. Les agriculteurs qui sont membres des coopératives, qui produisent et vendent ainsi leurs produits agricoles, devraient gérer leurs propres entreprises, étendre leurs activités économiques par la distribution et la transformation des produits agricoles, partager la valeur ajoutée des produits agricoles primaires, pénétrer ainsi le secteur secondaire et tertiaire, et finalement, devenir des usagers et des prestataires de services. C'est bien cela le modèle de croissance souhaitable et la bonne orientation dont nous devrions encourager et promouvoir le développement.

COMMENT PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DE COOPÉRATIVES DE CRÉDIT RURALES DANS LE CADRE DE L'APPROFONDISSEMENT DE LA RÉFORME DU SYSTÈME FINANCIER RURAL?

La pratique du développement financier rural dans tous les pays du monde révèle que les finances coopératives constituent une part importante d'un système financier rural pluriel et compétitif. Cependant, actuellement, la Chine ne dispose pas d'institutions financières coopératives rurales qui puissent offrir des services financiers aux agriculteurs. Sans ce soutien financier aux coopératives, il est extrêmement difficile de développer des coopératives spécialisées d'agriculteurs en Chine. Lors de la troisième session plénière du dix-septième Comité central du Parti communiste chinois, il a été décidé que «les Coopératives spécialisées d'agriculteurs qui satisfont aux conditions nécessaires sont autorisées à s'engager dans la coopération pour le crédit.» Les coopératives spécialisées ne devant pas être vérifiées, les conditions d'enregistrement sont très clémentes. Certaines entreprises ne sont intéressées que par le profit qu'elles peuvent ainsi générer et certains prêteurs ont utilisé les dénominations de départements de coopératives pour lever des fonds, les stocker ou les prêter en vue d'en dégager des bénéfices, estompant ainsi la frontière entre la finance coopérative et les prêts privés, et perturbant par voie de conséquence l'ordre financier. Le développement de politiques et réglementations claires, d'une part, redonnerait aux éléments financiers la place qui leur revient et empêcherait véritablement que les finances coopératives ne soient aliénées, et d'autre part, encouragerait le développement d'une véritable coopération dans le champ du crédit rural. C'est ce qu'il faudrait réaliser en approfondissant la réforme du système financier rural.

COMMENT APPROFONDIR LA RÉFORME DU SYSTÈME MODERNE RURAL DE SERVICES DE DISTRIBUTION ET PROMOUVOIR DES ASSOCIATIONS DE COOPÉRATIVES SPÉCIALISÉES D'AGRICULTEURS?

Au cours des dernières années, la volatilité des prix de certains produits agricoles et l'atonie des ventes ont mis en lumière l'incapacité des petits agriculteurs à cerner correctement l'équilibre entre l'offre et la demande. L'éparpillement des coopératives ou associations primaires, des départements compétents au niveau des municipalités et des districts ne permet pas d'appréhender la demande dans un marché plus large et d'affecter

efficacement les ressources nécessaires à l'équilibre entre l'offre et la demande. Ce déséquilibre entre l'offre et la demande de produits agricoles appelle l'établissement d'associations de coopératives au niveau régional, voire à des niveaux supérieurs. Plus ces associations sont grandes, plus elles sont à même de résister aux risques naturels et aux risques du marché, et d'étouffer les effets des fluctuations de la production agricole. La loi sur les coopératives spécialisées d'agriculteurs ne mentionne pas le regroupement de coopératives en associations. Si nous fondons nos espoirs sur des coopératives spécialisées qui produisent différents types de produits agricoles pour former progressivement un système complet au fil de l'introduction de politiques en ce sens, notre attente sera longue. Nous devrions plutôt utiliser pleinement le cadre institutionnel existant et le système organisationnel pour approfondir la réforme du système de distribution, développer des plateformes plus larges qui intégreraient les parties concernées du système rural de distribution existant (entreprises liées à l'agriculture, coopératives d'approvisionnement et de commercialisation, associations commerciales agricoles, coopératives spécialisées d'agriculteurs, associations de courtage d'agriculteurs, etc.), pour convertir ces plateformes en pivot d'un équilibre réel entre l'offre et la demande de produits agricoles et d'une régulation effective du marché par le gouvernement, et ce faisant, rassembler les coopératives spécialisées d'agriculteurs de niveau primaire à un niveau plus élevé.

QUELLE VISION AVOIR DE LA RELATION ENTRE LES COOPÉRATIVES SPÉCIALISÉES D'AGRICULTEURS ET LES ORGANISATIONS DE PROXIMITÉ EN MILIEU RURAL?

Certains scientifiques croient qu'une voie efficace de développement des coopératives dans les sociétés de l'Asie de l'Est, qui comptent de nombreux petits agriculteurs, est de développer des coopératives plurifonctionnelles inspirées du modèle japonais des coopératives agricoles polyvalentes. Dans la Chine rurale, la propriété rurale foncière collective – qui englobe les terres agricoles et les terrains de construction pour la collectivité rurale – offre une base légale aux organisations des communautés villageoises qui peuvent réaliser des activités économiques. Ces organisations des communautés rurales chinoises sont donc les mères et les berceaux des coopératives spécialisées. Au fil du développement des coopératives spécialisées, l'échange de droits contractuels d'utilisation des terres, l'affectation et l'utilisation des ressources telles que l'eau et l'électricité s'avèrent indissociables des organisations des communautés villageoises. Après la promulgation de la loi sur les Coopératives spécialisées d'agriculteurs, les autorités locales ont été plus vigilantes et ont permis aux fonctions de ces coopératives de se multiplier et à leur rôle de se valoriser. Plus ces coopératives sont actives, plus les liens économiques qu'elles ont avec les organisations de communautés villageoises sont nombreux, et plus les conflits et questions d'importance majeure que soulève l'intégration se détectent dans la relation entre des coopératives spécialisées transrégionales et axées sur le marché, d'une part, et les organisations locales des communautés villageoises, d'autre part. La clarification nécessaire est de nature théorique et pratique.

COMMENT GÉRER CORRECTEMENT LA RELATION ENTRE COOPÉRATIVES ET AUTORITÉS LOCALES?

Le développement des coopératives doit s'adapter au niveau de développement de l'économie locale. Lorsque c'est le cas, le succès est naturellement assuré une fois acquise la maturité des conditions. Les conseils prodigués doivent donc être à la mesure de la situation. Au cours de ce processus, les agriculteurs devraient participer volontairement et le gouvernement devrait encourager, guider et soutenir le développement des coopératives spécialisées d'agriculteurs. Le gouvernement ne devrait pas s'ingérer mais jouer le rôle de catalyseur, et devrait notamment s'abstenir de fixer des objectifs et des tâches, ou d'exercer des pressions trop importantes alors que les coopératives en sont à se développer. Mais pour soutenir véritablement sans s'ingérer dans les coopératives, les autorités locales devraient éliminer les obstacles institutionnels et structurels.

Si les ménages chinois engagés dans l'agriculture spécialisée, regroupés au sein de coopératives spécialisées d'agriculteurs, peuvent devenir véritablement les principaux propriétaires des avoirs des coopératives, en contrôler les affaires et être les bénéficiaires des services qu'elles offrent, et s'ils explorent avec audace le changement du cadre institutionnel, ils pourront alors relever les défis actuels et résoudre différents problèmes qui sèment le trouble. Leurs expériences – couronnées de succès ou aboutissant à l'échec – enrichiront la théorie et la pratique des coopératives et seront autant de contributions bien nécessaires au mouvement international de la coopération.



LES BANQUES COOPÉRATIVES ET L'ÉCONOMIE RÉELLE: UNE CONNEXION ÉTROITE ET DE LONGUE DATE

HANS GROENEVELD

INTRODUCTION

Cette réflexion se concentre sur deux affirmations qualitatives des groupes européens de banques coopératives (GEBC) puisées dans leurs rapports et documents: l'attention portée par ces groupes à la valeur client et à l'économie réelle. Elle se penche délibérément sur le développement agrégé des banques coopératives et non sur des cas individuels. Notre démarche permet donc de tirer des conclusions et des observations générales. Nous commencerons par une brève description des antécédents et de l'évolution de ces groupes depuis leur création il y a un siècle. Cette précision offre des éclairages utiles à la compréhension de leur orientation économique actuelle. La réflexion se termine sur quelques éléments à méditer sérieusement pour l'avenir.

Le traitement de nouvelles données relatives à quinze GEBC révèle qu'ils demeurent concentrés essentiellement sur les services bancaires aux particuliers. Ce type de services est en lien étroit avec l'économie réelle. Leur orientation économique peut être largement attribuée à leur gouvernance spécifique qui donne influence et autorité aux membres. Les données laissent également apparaître que ces groupes se comportent différemment des autres banques au fil des différentes étapes des cycles économiques plus récents. Ce sont des piliers robustes du processus d'intermédiation financière, et ils accordent aux ménages et aux entreprises des prêts et crédits dans

des périodes économiques favorables et défavorables. Ces groupes européens semblent également avoir un comportement contra-cyclique qui atténue les cycles économiques. Ils affichent, par ailleurs, un modèle de croissance régulier au fil de la dernière décennie. Leur expansion a été considérablement plus rapide que celle de toutes les autres banques dans leurs secteurs bancaires respectifs et ils ont consolidé leur position sur le marché. Ces groupes ont attiré plus de membres et ont accru les parts qu'ils occupent sur des marchés clés. Ces éléments pourraient refléter un enthousiasme accru pour le modèle coopératif, la désillusion à l'égard d'autres banques, ou les deux.

Actuellement, les GEBC sont confrontés à une volatilité plus importante des résultats, un nombre grandissant de faillites de PME, une réputation écornée de toute l'industrie bancaire et le foisonnement de mesures réglementaires et coûts de mise en conformité. En réalité, compte tenu de leurs liens étroits avec l'économie réelle, ces groupes souffrent probablement plus du ralentissement des économies locales et des industries en déclin dans les régions où ils opèrent. Par conséquent, ils doivent trouver des voies d'amélioration de leur efficacité pour survivre dans le nouvel environnement du marché. Dans le passé, ils ont démontré leur capacité à s'adapter au changement mais ce n'est pas un gage de succès pour l'avenir.

LA TRANSFORMATION DES COOPÉRATIVES LOCALES DE CRÉDIT EN GROUPES EUROPÉENS DE BANQUES COOPÉRATIVES - GEBC

L'histoire et l'évolution de bon nombre de ces GEBC sont abondamment documentées. En résumé, la plupart de ces banques coopératives se sont établies il y a un plus d'un siècle en réponse aux problèmes d'accès aux services financiers que connaissaient les petites entreprises urbaines et rurales.

Ces groupes ne pouvaient obtenir des prêts qu'à des taux d'intérêt exorbitants. Dès l'émergence des premières coopératives de crédit promues par Schulze-Delitzsch (1808-83) et Raiffeisen (1818-88), le modèle d'organisation adopté s'est fondé sur la gouvernance démocratique et le mutualisme. Né en Allemagne, le concept de la banque coopérative a progressivement conquis le reste du continent et les pays nordiques. Il entendait offrir des possibilités d'inclusion bancaire à de larges groupes de la société

grâce à une grande densité de réseaux d'agences. Cette réalisation a été possible grâce au financement des institutions par les membres et leur implication dans le processus décisionnel. Dans le respect de leurs objectifs, les coopératives de crédit n'avaient pas pour finalité de maximiser des bénéfices à court terme mais les bénéfices étaient nécessaires à la croissance ultérieure et étaient, largement, retenus et ajoutés au capital de base. Cette caractéristique leur a assuré une solidité financière et une bonne capitalisation avec un faible profil de risque.

Les coopératives de crédit se sont également efforcées de développer les relations à long terme avec leurs membres – clients, propriétaires et déposants – ce qui était inhérent à leur nature.

Au fil du temps, ce modèle des banques coopératives

a évolué et s'est décliné en une multiplicité d'institutions européennes dont les caractéristiques reflétaient les besoins des membres, d'une part, et les spécificités des cadres législatifs nationaux, d'autre part. La majorité des coopératives locales de crédit se sont converties, par l'intermédiaire de leurs organisations (réseaux) nationales, en groupes bancaires internationalement actifs. Parmi les différences les plus frappantes, figurent l'étendue de la centralisation et de l'intégration au sein de réseaux, la taille et les priorités des activités internationales, et la conception de la gouvernance coopérative dans le cadre de laquelle les membres ont une autorité. Ces développements ont été partiellement suscités par des exigences réglementaires ou la nécessité de

réaliser des économies d'échelle et de rehausser le niveau de leur efficacité. Certains de ces groupes ont vendu une partie de leurs activités économiques à des investisseurs ou ont opté, partiellement, pour la cotation en bourse.

C'est ainsi qu'ont émergé des types hybrides de coopératives financières. Il est juste de reconnaître que toutes les banques coopératives ne sont pas parvenues à survivre aux ravages du temps. Un certain nombre de banques organisées en coopératives ont été incapables de s'adapter aux changements technologiques, sociaux ou compétitifs et, par conséquent, ont disparu ou ne mènent aujourd'hui qu'une existence marginale.

DEUX REVENDICATIONS

Le processus de transformation décrit pose la question de savoir si les groupes européens actuels de banques coopératives respectent encore les principes démocratiques et de gouvernance des premières coopératives de crédit. On est également en droit de se poser la question du maintien de l'orientation. Il est intéressant de constater qu'en filigrane, de nombreux articles et rapports récents révèlent que ces groupes européens ont encore les caractéristiques internes et l'orientation économique

des anciennes coopératives de crédit. Cependant, ces revendications ne sont guère corroborées par des données empiriques. La propriété qui est détenue par les membres devrait contribuer à la continuité et à un parcours prudent des GEBC qu'assurent des mécanismes spécifiques de gouvernance interne. Les documents et rapports existants permettent d'induire deux affirmations importantes sur le lien entre ces groupes et l'économie réelle.



1. Les groupes européens de banques coopératives donnent la priorité première au client et à la proximité du service bancaire

L'hypothèse est que l'influence des membres garantit que la valeur client ait une importance particulière. Les intérêts des clients sont ainsi prioritaires et une densité élevée de réseaux d'agences s'est maintenue. La proximité physique des clients et des membres est encore renforcée par la participation à de nombreux réseaux sociaux et par un soutien actif du développement durable des communautés locales. Ces éléments s'accompagnent d'une vision à long terme des relations avec les entreprises locales et les municipalités, et la volonté innée de donner la priorité aux clients. Ces liens présumés et la présence de réseaux locaux forts sont supposés maintenir une politique de prêts aux ménages et aux entreprises relativement stable tant en périodes économiques favorables que défavorables.

2. Ces groupes européens de banques coopératives sont des institutions relativement stables dont l'axe prioritaire est le service aux particuliers

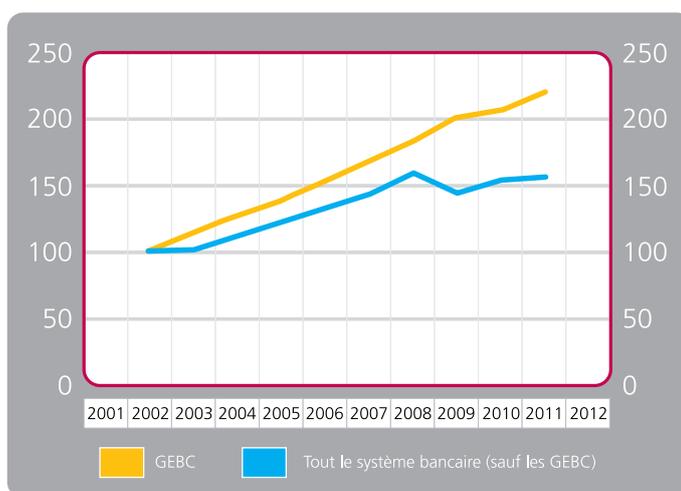
On croit également que la priorité donnée essentiellement aux services aux particuliers, aux services bancaires commerciaux et aux PME provient de l'appartenance des GEBC à leurs membres. Ils auraient, par conséquent, un parti pris pour le service aux activités de l'« économie réelle » et leur financement. Ces services bancaires sont associés à une relative stabilité de ses revenus quels que soient les cycles économiques et à un profil de risque

modéré en regard, par exemple, des services bancaires de gros et d'investissement. La gouvernance propre à ces groupes leur interdit de lever des capitaux en émettant des actions. Cet accès limité au capital tiers devrait engendrer naturellement un comportement prudent. Ces groupes se sont donc tenus à l'écart des activités et pratiques plus risquées, et fonctionnent sur un capital assez important qui leur permet de continuer à accorder des prêts aux membres et clients pendant une période plus longue que les autres banques lorsque l'économie et la finance sont en situation difficile.

LA CROISSANCE SOUTENUE DES GROUPES EUROPÉENS DE BANQUES COOPÉRATIVES - GEBC

Le premier graphique illustre la croissance des GEBC en termes de totalité de leur bilan comparé à l'intégralité des secteurs bancaires dans leurs pays respectifs. Depuis 2002, l'actif total de ces Groupes a connu une augmentation de près de 120% alors que les actifs de toutes les autres banques connaissent une hausse d'environ 55%. Cette augmentation a toujours été supérieure à celle de toutes les autres banques. Cette croissance du bilan est le résultat d'une expansion organique et d'acquisitions d'institutions financières non-coopératives.

Graphique 1: Croissance de l'actif des GEBC et de toutes les autres banques (2002 = 100)



Source: GEBC individuels et Banque centrale européenne. Ces données sont celles de GEBC et de toutes les autres banques en Autriche, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Espagne et Suisse.

La totalité des actifs de toutes les autres banques plonge littéralement en 2009 alors que la croissance de l'actif des GEBC connaît une légère décélération. La chute absolue des actifs de toutes les autres banques reflète les pertes considérables qu'elles ont enregistrées juste après l'éclatement de la première crise de crédit. Certaines d'entre elles ont eu besoin d'un soutien important des Etats et ont dû revoir leur bilan à la baisse en fonction des conditions dont ont été assorties ces aides gouvernementales. Le graphique indique que les GEBC ont été moins touchés par les crises suivantes et ont connu une croissance relativement stable.

LA PRIORITÉ PREMIÈRE EST-ELLE DONNÉE AU CONSOMMATEUR ET À LA PROXIMITÉ SERVICE-CLIENT?

Comme il est indiqué plus haut, les GEBC ont souvent affirmé publiquement que leur finalité était la valeur client et non la maximisation des profits. Idéalement, on aimerait vérifier cette affirmation en la confrontant aux éclairages directs et avis de clients. Malheureusement, les informations sur la perception et l'appréciation par des clients de cette priorité qui leur serait accordée et de la maximisation de leur valeur, selon les déclarations des GEBC, ne sont pas disponibles dans de nombreuses banques, dont les GEBC eux-mêmes.

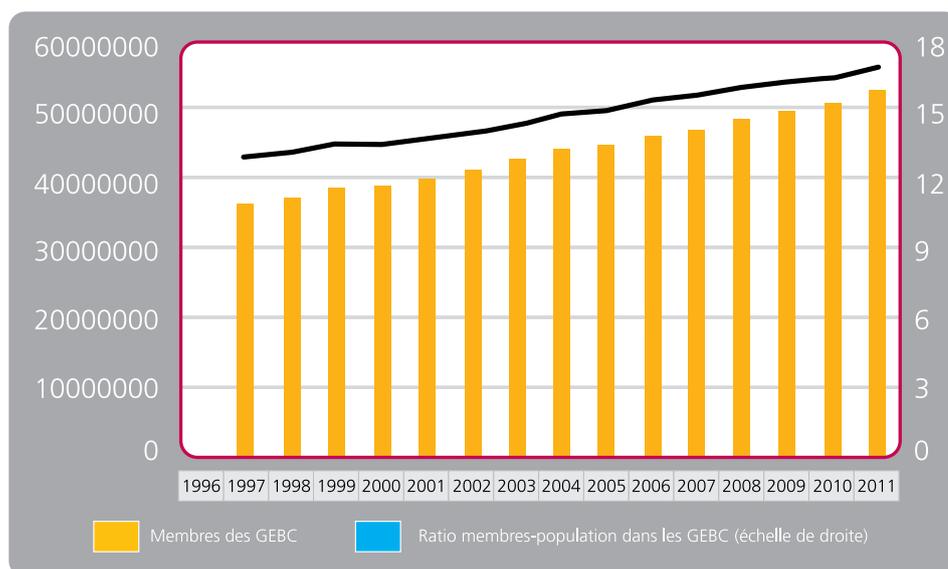
Nous devons donc nous contenter d'indicateurs indirects de cette satisfaction du client et du plaidoyer de ces groupes. Nous avons examiné les ratios membres-population et les parts de marché qui recèlent des informations implicites sur l'attractivité et la popularité des GEBC. Le Graphique 2 montre l'évolution du nombre de membres et du ratio membres-population des GEBC sur leurs marchés nationaux. Il est frappant de constater que le nombre de membres est tous les ans en augmentation. Il est passé de quelque 37 millions en 1997 à environ 52

millions en 2011, soit une augmentation de quelque 40%. En moyenne, le nombre de membres affiche un taux de croissance annuel de près de 2,5% depuis

1997. En termes relatifs, le ratio moyen membres-population est également à la hausse, passant de 12,9 en 1997 à 16,9 en 2011.

■ Graphique 2: Nombre de membres et ratio membres-population

Source: Statistiques démographiques nationales et GEBC. Ces données proviennent de GEBC en Autriche, Danemark, Finlande,



France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suisse.

Implicitement, l'augmentation absolue et relative des membres est révélatrice de la popularité grandissante du modèle des banques coopératives. Les raisons sous-jacentes à cette augmentation sont difficiles à isoler et sont sans doute d'ordre financier et non-financier. Elle indique simplement que les GEBC sont parvenus à attirer de nouveaux membres grâce à leurs conditions tarifaires, leurs produits, leurs conseils, leur approche du client, les modèles économiques ou d'autres caractéristiques. Cet accroissement met également en lumière la confiance des clients dans les GEBC et étaient indirectement les affirmations mentionnées ci-dessus. En effet, on peut supposer que les clients n'auraient guère envie de devenir membres d'une banque si le niveau de confiance et de satisfaction était moindre et si les conditions tarifaires étaient bien moins bonnes que celles des autres banques. Cette augmentation est d'autant plus remarquable si l'on tient compte du fait que la qualité de membre n'est aujourd'hui généralement pas nécessaire pour avoir accès aux services financiers des GEBC.

Cet accroissement du nombre de membres s'est traduit par l'élargissement des parts des marchés bancaires nationaux de services aux particuliers. Depuis 1997, les GEBC ont augmenté avec régularité et constance leurs parts du marché hypothécaire, du marché du crédit à la consommation et de celui de l'épargne privée quels qu'aient été les cycles économiques. En

moyenne, les parts du marché de services au particulier ont augmenté d'environ 10% et de 26% en 2011. Au cours des années 2007-2011 de turbulences économiques, les GEBC ont renforcé leur position sur leur marché national mais leur croissance n'a guère été différente de celle qu'ils avaient connue au cours de la période antérieure. A l'instar de l'augmentation substantielle du nombre de membres, l'accroissement des parts de marché ne sont que des signes d'une meilleure attractivité des GEBC pour leurs clients pour une myriade de raisons.

Les coopératives financières ont maintenu au fil de l'histoire des réseaux étendus d'agences pour soutenir des liens forts avec leurs membres et leurs communautés. Bien que les GEBC soulignent l'urgence de donner une importance accrue à une meilleure efficacité de leurs réseaux depuis l'émergence de la banque en ligne, des paiements sans contact et de la gestion intégrée de la trésorerie, ils opèrent encore avec une densité de réseaux relativement forte et ont consolidé leur présence locale au cours de la dernière décennie. La part moyenne du marché des agences dépasse d'environ 10% les parts du marché du crédit et des dépôts. Globalement, le nombre d'agences des GEBC est passé de quelque 54.000 en 1997 à plus de 60.000 en 2011 alors que le total des agences bancaires a connu la tendance inverse, passant de 191.000 à 170.000 au cours de la même période.

LES LIENS SONT-ILS ÉTROITS ENTRE LES GEBC ET L'ÉCONOMIE RÉELLE?

Les taux de la totalité des prêts et dépôts apportent un autre éclairage à l'orientation économique des GEBC. Le graphique 3 et le tableau 1 informent sur la croissance de la totalité du crédit national et international au secteur privé non-financier depuis 1997 pour les GEBC et tous les secteurs bancaires. La croissance du crédit des GEBC est assez stable, représentant 8,3% au cours de chacune des sous-périodes considérées. Cette croissance est supérieure à celle de toutes les autres banques. Les GEBC sont donc des prestataires de prêts à l'économie réelle plus stables que toutes les autres banques.

Tableau 1: Croissance moyenne des prêts et dépôts

Période	Croissance des prêts (écart-type entre parenthèses)		Croissance des dépôts (écart-type entre parenthèses)	
	GEBS	TSB	GEBC	TSB
1997-2004	8.3 (2.6)	5.8 (2.6)	5.7 (2.4)	4.0 (2.9)
2005-2011	8.3 (1.8)	4.7 (5.3)	6.1 (1.4)	8.1 (6.1)
1997-2011	8.3 (3.4)	5.3 (4.0)	5.9 (1.9)	6.1 (5.0)

Source: Calculs réalisés par l'auteur sur la base de chiffres des GEBC, de la BCE et de statistiques nationales.

Note: Les données sont ajustées pour les interruptions provoquées par des fusions et acquisitions. GEBC signifie «Groupement européen de banques coopératives» et TSB signifie «Tous les secteurs bancaires». L'échantillon est composé de 15 GEBC de 10 pays (cf. note du graphique 1).

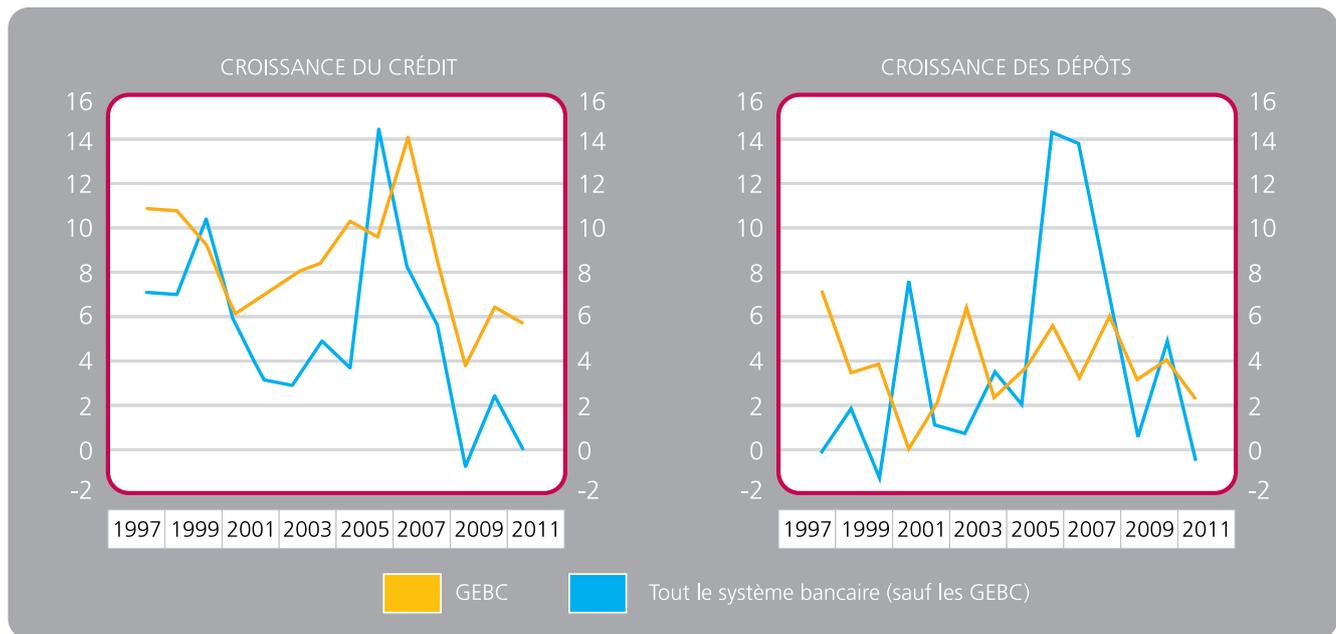
La croissance du crédit de toutes les autres banques connaît un recul très sensible après 2006 et est même négative en 2009 et 2011. La croissance du crédit des GEBC a connu un ralentissement remarquable mais les GEBC augmentent encore leur portefeuille de crédit au cours de la période 2005-2011. Cette dernière période est économiquement difficile. La croissance du crédit des GEBC, qui ne cesse d'être positive, peut être largement attribuée à leur relativement bonne capitalisation. Cette caractéristique leur a permis de satisfaire la demande de crédit de leurs clients pendant une plus longue période. Ces données sur les prêts illustrent donc bien les liens étroits entre GEBC et économie réelle ainsi que la priorité accordée au crédit aux particuliers.

En ce qui concerne la croissance des dépôts, on peut observer certains développements impressionnants. A l'instar de la croissance du crédit, la croissance des dépôts aux GEBC est un modèle de stabilité comparé à toutes les autres banques. Les grands mouvements observés dans la croissance des dépôts auprès des autres banques contrastent fortement avec la stabilité de la même croissance des dépôts auprès des GEBC. La première constatation est celle d'une accélération sensible de la croissance des dépôts auprès des autres banques d'environ 4% en 2005 à quelque 10% en 2006-2008. Au cours de cette période, les autres banques avaient vraisemblablement besoin

de financer la forte expansion de leur portefeuille de crédit ainsi que d'autres investissements au rendement plus élevé, qui se sont avérés être risqués plus tard. Immédiatement après le début de la première crise, la croissance des dépôts auprès des autres banques s'est considérablement ralentie. La décélération s'est poursuivie au fil des années suivantes lorsque la récession économique et la crise bancaire se sont approfondies et étendues en Europe.

Lorsque nous conjuguons ces données sur la croissance du crédit et des dépôts avec celles de la croissance économique, il apparaît que les banques non-coopératives accordent relativement plus de prêts et attirent comparativement plus d'épargne et de dépôts des ménages et des entreprises dans un climat économique favorable. En périodes de croissance économique modérée, les GEBC attirent relativement plus d'épargne et de dépôts, et accordent proportionnellement plus de prêts que toutes les autres banques. Cette constatation pourrait trouver sa raison d'être dans l'incertitude qui plane sur la santé des autres banques en périodes plus difficiles poussant ainsi les clients à faire le choix des GEBC perçus et reconnus comme financièrement plus solides. Les GEBC semblent remplir un rôle stabilisateur dans le processus d'intermédiation financière. Ces résultats révèlent un effet d'havre de sécurité et d'aversion au risque des GEBC.

■ Graphique 3: Croissance moyenne du crédit et des dépôts



Source: GEBC, BCE et statistiques nationales.

Note: GEBC et TSB signifient respectivement «Groupes européens de banques coopératives» et «Tous les secteurs bancaires». Les données sur le crédit se réfèrent à tous les crédits et prêts nationaux et internationaux au secteur privé non-financier des GEBC et de toutes les autres banques. Les données proviennent des GEBC et de toutes les autres banques en Autriche, au Danemark, en Finlande, en France, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas, au Portugal, en Espagne et en Suisse.

DE QUOI MÉDITER...

D'un point de vue politique, cette réflexion souligne l'importance de reconnaître la relation entre, d'une part, la gouvernance et la structure de la propriété propres aux GEBC et, d'autre part, leur rôle stabilisateur dans le processus d'intermédiation financière. Leur modèle de croissance se révèle régulier avec un effet d'atténuation des cycles économiques. Les GEBC satisfont encore principalement des besoins financiers de base de leurs membres et clients. Ils sont demeurés relativement proches des services bancaires aux particuliers, signifiant ainsi qu'ils sont soucieux de leurs épargnants et de leurs déposants. Ces résultats ont des implications non négligeables pour le monde académique et les décideurs politiques, sans distinction, car ils mettent en lumière l'importance de la structure de la propriété qui, si elle est ignorée, pourrait aboutir à des réglementations bancaires erronées qui pourraient finalement saper l'impact positif de leur gouvernance spécifique sur le développement économique en général. Les GEBC ne devraient pas faire l'objet d'un traitement spécial mais les régulateurs et les décideurs politiques devraient avoir conscience de leurs spécificités lorsqu'ils élaborent et mettent en œuvre de nouvelles politiques.

Une autre question importante concerne le financement des GEBC pour répondre aux futures demandes de crédit des membres et des clients. Si ces organisations ont compté traditionnellement sur la mise en réserves de leurs gains et sur le financement de leurs membres, elles opèrent actuellement dans un environnement très différent, comme toutes les autres banques. Leur capacité de constitution de réserves s'est détériorée au fil de la baisse de leurs bénéfices, ce qui rend d'autant plus nécessaire d'exploiter de nouvelles sources de financement pour sauvegarder leur capacité à soutenir l'économie réelle à l'avenir.

Enfin, il va sans dire que toute banque devrait avant tout agir dans l'intérêt de ses clients. Il n'est cependant pas possible de vérifier directement ce que revendiquent les GEBC, à savoir d'avoir toujours accordé la priorité première aux intérêts de leurs clients. Nous ne disposons que de preuves indirectes et implicites de cette affirmation. Nous suggérons donc de réaliser une enquête internationale auprès de nombreux clients de ces banques pour en mesurer le niveau de satisfaction, de valeur et pouvoir organiser un plaidoyer objectif.

- Ayadi, R., D. Llewellyn, R. H. Schmidt, E. Arbak, W.P. de Groen (2010), *Investigating Diversity in the Banking Sector in Europe: Key Developments, Performance and Role of Cooperative Banks*, Centre for European Policy Studies, Bruxelles.
- GEBC (2007), *Cooperative banks: Catalysts for economic and social cohesion in Europe*, Bruxelles.
- Groeneveld, J.M. (2011), 'Morality and Integrity in Cooperative Banking', *Ethical Perspectives*, Vol. 18, No. 4, pp. 515-540.
- Mooij, J. and W.W. Boonstra (2012, Eds.), *Raiffeisen's Footprint: The Cooperative Way of Banking*, VU University Press, Amsterdam, Pays-Bas.



Part III

Revisiter l'avenir



LES COOPÉRATIVES ET LA FORCE DES RÉSEAUX

PATRIZIO BIANCHI

NOUVELLE DONNE

La longue transition entre le 20^{ème} et le 21^{ème} siècles a été marquée par plusieurs éléments qui sont en train de modifier de manière significative le contexte fondamental dans lequel opèrent les entreprises. Jusqu'à la fin du siècle dernier, l'économie mondiale reposait sur trois circuits distincts: les économies de marché, les économies socialistes et les économies en voie de développement. Depuis la fin des années 90, le processus de mondialisation a généré de nouvelles opportunités et de nouveaux risques que les sociétés coopératives doivent pouvoir identifier, affronter et traduire en autant d'opportunités de croissance. Avant toute chose, il convient de rappeler qu'à l'instar précisément de la globalisation de l'économie des vingt dernières années, ce processus d'ouverture a permis à un nombre nettement supérieur d'acteurs de jouer un rôle sur la scène économique.

De nombreuses entreprises issues de pays jadis considérés en voie de développement sont devenues leaders au niveau mondial. Par ailleurs, un grand nombre d'entreprises qui avaient joué un rôle dominant dans l'économie ont aujourd'hui fermé leurs portes ou sont au bord de la faillite. De la même manière, de nombreuses zones et villes au passé florissant traversent aujourd'hui une longue période de dépression, alors que certaines villes marginales

deviennent les nouveaux centres de l'économie mondiale. Dans ce contexte, la vie collective est aux prises avec de nouvelles complexités sociales; or cette complexité croissante ouvre, en l'occurrence, de nouveaux espaces propices à la création d'entreprises dont la vocation est de répondre aux besoins émergents des personnes et de la communauté, par le biais d'activités déployées par des personnes désireuses de devenir des acteurs actifs et parties prenantes de cette communauté.

De nouvelles poches de pauvreté voient également le jour dans les zones les plus avancées et ce, tant en raison de l'afflux de migrants fuyant les zones en guerre que de la paupérisation que cette longue crise entraîne dans les couches les plus fragiles de la population. Ce contexte environnemental se transforme à son tour en un facteur de complexité sociale, au point que – dans le cadre du réajustement structurel dicté par l'ouverture globale de l'économie – les régions périphériques risquent de se voir encore davantage marginalisées. Les conséquences de cette éviction pourraient se traduire par une dégradation de l'environnement susceptible, à son tour, d'accroître les difficultés sociales.

En dépit de ce contexte, un large espace s'ouvre pour les entreprises coopératives qui, chacune dans leur contexte pertinent, peuvent remplir la fonction de synthèse entre les exigences économiques, sociales et environnementales que les sociétés de capital estiment ne pas devoir assumer. Les coopératives, qui reposent essentiellement sur des personnes, sont ainsi en mesure d'apporter une réponse adaptée à cette nouvelle phase où il devient nécessaire de mieux cerner les mutations socio-économiques qui ont découlé de la mondialisation et la crise planétaire qui en a suivi. Par conséquent, il est impérieux d'intervenir au travers d'actions susceptibles d'intensifier les relations internes à une société en mutation, pour créer de la valeur pour la communauté tout en évitant la fragmentation de celle-ci suite sous l'effet des chocs endogènes.

Au cours de cette phase de complexification des marchés et d'augmentation considérable des fluctuations qui déstabilisent la vie des communautés locales, il s'avère fondamental, afin de stabiliser le cadre de la vie quotidienne, de reconstruire des communautés participatives,

attentives aux droits des personnes, soucieuses de la protection du territoire, capables d'exploiter pleinement les technologies disponibles, en mesure de consolider les réseaux de solidarité. Autant de critères indispensables pour affronter l'instabilité qui caractérise la scène internationale.

Dans les situations les plus critiques, tant pour les pays sous-développés que les régions en retard dans les pays développés, les coopératives remplissent avant tout une fonction de catalyseur social, autrement dit de lieu d'agrégation de personnes d'horizons divers, dans le but de créer les conditions pour produire des biens ou des services susceptibles d'aller au-delà des conditions existantes en partant de la réalité locale.

Il s'agit d'une fonction cruciale pour briser le cercle vicieux "retard économique – stagnation sociale – dégradation environnementale" qui alimente en général le sous-développement dans les pays historiquement moins avancés, mais qui refait aujourd'hui surface avec une cuisante actualité dans de nombreux cas dans des zones en crise de pays développés. Briser ce cercle vicieux lié au sous-développement passe à travers la création de nouvelles entreprises capables de répondre à des besoins nouveaux non seulement de manière efficiente, mais aussi en tendant de manière solidaire vers la régénération de la communauté locale proprement dite.

Dans ces conditions, le cheminement vers la création d'une coopérative devient lui-même un élément important de la reconstruction sociale d'une communauté fragilisée souvent en proie au démantèlement.

La formulation d'un projet d'entreprise, l'identification d'une activité potentielle de production ou de service, la consolidation d'un groupe de promoteurs et l'adhésion des membres qui s'ensuit devient une politique

active pour combattre le sous-développement qui, par sa nature fondamentalement économique, sociale et environnementale, est difficile à aborder de manière individuelle ou au travers d'entreprises isolées et non qualifiées.

Au cours de cette phase, du reste, le groupe de promoteurs doit faire face à des oppositions, parfois insurmontables, si la proposition de coopérative n'est pas soutenue par un mouvement coopératif plus large auquel les nouveaux membres peuvent s'en remettre dès le début. Pour commencer, les cas de sous-développement se caractérisent par de profondes disparités sociales où les velléités de changement se heurtent à de vives réticences de la part des couches les plus nanties, mais aussi parfois de la part de ceux qui occupent une position intermédiaire, crispés sur leurs intérêts corporatistes. En outre, il existe un fossé éducatif qui risque de freiner toute initiative qui ne vise pas à la survie pure et simple, de sorte qu'il est encore plus difficile de s'extraire du contexte local étroit.

D'autre part, dans les situations les plus avancées, la croissance économique donne naissance à de nouveaux besoins sociaux et à de nouvelles conditions environnementales qui, à défaut d'être judicieusement traduites en opportunités de croissance ultérieure, risquent de se transformer rapidement en conditions de fragilité susceptibles de compromettre la cohésion sociale ou les équilibres environnementaux précaires. Dans ce cas aussi, le développement de nouvelles entreprises de participation directe des membres,

actifs économiquement et socialement responsables, permet d'apporter une réponse "moderne" et adéquate dans une société en rapide évolution.

Le fait de rappeler à l'attention générale les thèmes liés à l'environnement devient une opportunité pour faire émerger de nouveaux besoins, partant générer de nouvelles opportunités d'entreprendre. Le souci de l'environnement met ici en jeu une extraordinaire variété de compétences qui, dépendantes entre elles, peuvent déboucher sur des start-ups de grande valeur. Il ne s'agit pas ici seulement de faire naître de nouvelles entreprises "green" dans le domaine énergétique ou de la gestion du cycle des déchets, mais plutôt de repenser de fond en comble toute la structure productive via une action que l'on pourrait qualifier de "greening the industry".

Cela passe par un repensement de toutes les fonctions de production d'une économie et, en même temps, par une nouvelle vision de la consommation et de l'épargne au sein de la société.

Ici aussi des perspectives s'ouvrent pour les entreprises de personnes qui s'unissent pour mettre en commun des compétences diverses et complémentaires afin d'offrir une nouvelle génération de services aux personnes et à la collectivité.

Par ailleurs, en ce début de siècle, c'est tout le panorama industriel qui est en train de se redessiner. Naguère, le développement d'un pays et d'une ville était lié à la croissance d'une industrie qui avait des caractéristiques autoréférentielles, autrement dit d'une industrie qui avait ses propres finalités de croissance et de profit, par rapport auxquelles l'ensemble du contexte devait se réorganiser et se réaligner selon les rythmes et les modalités imposés par le développement. Du reste, au siècle passé, l'industrie avait des caractéristiques qui n'exigeaient aucune créativité, ou mieux qui

ne nécessitaient aucune créativité initiale, car la véritable barrière à l'entrée résidait dans la taille des installations. Elle vivait de routines consolidées, autrement dit de règles fixées une fois pour toutes et impossibles à renégocier en fonction des besoins des personnes.

L'industrie automobile, par exemple, exigeait assurément une phase créative au niveau de la conception du produit et de l'organisation de la production, mais ensuite la véritable barrière à l'entrée pour les concurrents dignes de ce nom résidait dans

l'ampleur de la production qui était figée en cycles de production organisés de manière rigide. L'accès des petites entreprises ne pouvait advenir que de manière marginale, et donc en tant que sous-traitants ou comme fournisseurs de services externes devant répondre à des contraintes rigoureuses. En d'autres termes, la contrainte à l'entrée dépendait de la capacité de disposer d'une usine pouvant produire un million d'automobiles, avec à la clé des économies d'échelle, ce seuil faisant office de barrière pour ceux qui voulaient entrer sans avoir les dimensions requises.

La nouvelle industrie du nouveau siècle – l'informatique, la biomédecine et les activités liées au Web – puise sa compétitivité dans la capacité de construire des prototypes dans lesquels on puisse insérer la créativité, la recherche, l'éducation, dont les coûts de reproduction sont tendanciellement nuls. Par exemple, dans l'informatique, c'est la construction d'un prototype de logiciel qui devient la véritable barrière à l'entrée, alors que sa réplique se fait par un simple clic. De la même manière, une nouvelle molécule, à l'origine d'une nouvelle famille de médicaments, demande un extraordinaire effort de recherche, d'application, de développement industriel, alors que le clonage de cette molécule coûte tendanciellement zéro.

La nouvelle industrie requiert des entreprises en mesure de se prévaloir de fortes externalisations au niveau territorial. Par "externalité", on entend que l'entreprise peut acquérir seule à travers le territoire des activités qui, pour pouvoir être menées en interne, exigeraient des dimensions incompatibles avec celles de l'entreprise en question. Ces externalisations se situent au niveau des écoles, des universités, des laboratoires, autrement dit de lieux de formation et de transmission des connaissances. En ce sens, des villes vivantes, puisque animées par des écoles, des universités, des centres de formation, des sociétés de services, des centres de production culturelle, des théâtres et des bibliothèques, créent des communautés dynamiques en mesure de surmonter la crise et de jeter les bases du changement.

Les villes dynamiques donnent naissance à de nouveaux besoins qui exigent des personnes ayant des aptitudes à travailler ensemble, dans des contextes mobiles et dans des situations susceptibles de créer à leur tour des relations dynamiques et vivifiantes. Dans ce contexte s'ouvre un nouveau grand espace pour les entreprises participatives, partagées, à vocation sociale, fortement enracinées dans un territoire donné, mais

également capables d'opérer à l'échelle globale au travers de réseaux solidaires et responsables.

Par voie de conséquence, les villes sont appelées à jouer à nouveau un rôle crucial. Précisément parce que la nouvelle industrie requiert un environnement stimulant, un écosystème dynamique, il devient donc nécessaire de disposer d'un contexte urbain vivant capable de générer des stimuli créatifs. La culture redevient ainsi le premier vecteur de la créativité, car nous traversons aujourd'hui une phase historique caractérisée par une offre pléthorique d'outils de communication – je dirais même par une hyperinflation d'outils et de canaux de communication – et par une pauvreté de contenu.

Il y a donc besoin de contenus nouveaux ne pouvant qu'être liés aux personnes, à la culture, à la solidarité que l'histoire et la tradition coopérative peuvent contribuer à former de manière prioritaire, en relançant l'idée d'une entreprise non capitaliste qui pouvait sembler appartenir au passé mais qui, au contraire, retrouve aujourd'hui sa pleine capacité à répondre aux nouveaux besoins d'une société en mutation rapide.

Si cette nouvelle phase, précisément en raison de sa complexité, s'ouvre donc à de nouvelles possibilités de construire des opportunités d'entreprise coopérative, alors il devient nécessaire de développer au mieux les conditions pour que ces opportunités se transforment en coopératives opérantes et en développement.

Il faut avant tout renforcer le réseau international auquel chacune des initiatives peut se rattacher. La tradition coopérative a toujours été une histoire d'associationnisme faite d'entreprises - répondant le cas échéant à des motivations idéologiques - capables de s'unir dans des centrales coopératives, qui offraient des services et des relations structurées pour soutenir de nouvelles initiatives. Ces réseaux régionaux et nationaux sont aujourd'hui encore nécessaires, mais non plus suffisants, car désormais même pour opérer au niveau local il faut se mouvoir au niveau global.

La possibilité de renforcer un réseau international de relations compétentes et expertes devient essentielle pour permettre aux jeunes d'envisager la possibilité de créer de nouvelles entreprises coopératives. Il faut les aider à faire émerger les nouveaux besoins sociaux tout en formant les personnes à décrypter la nouvelle donne globale. Il faut faire émerger les compétences implicites de chacun - je songe par exemple aux compétences entrepreneuriales - et à rendre les compétences explicites - par exemple les compétences technologiques - complémentaires entre elles.

Une formation qui développe les compétences technico-professionnelles parallèlement aux compétences entrepreneuriales et managériales exige à l'heure actuelle un énorme travail de recherche. Étendre aux entreprises coopératives, et en particulier aux nouvelles coopératives vouées à répondre aux nouveaux besoins de durabilité sur les trois fronts (économique, sociale et environnementale), les théories éprouvées en matière économique et d'entreprise dispensées dans les facultés d'économie ou dans les business schools ne suffit pas. Non seulement il faut enseigner la saine gestion d'entreprise, mais il faut enseigner, plus que dans toute autre situation liée à une entreprise, la capacité de valoriser les personnes qui prennent part à l'initiative commune. Il faut enseigner aujourd'hui la capacité à déchiffrer de manière transversale la société, pour devenir le lieu de synthèse que nous avons décrit précédemment.

Le monde actuel a besoin de nouvelles entreprises, mais en particulier d'entreprises de personnes, d'entreprises partagées et participatives.

Cette forme apparaît aujourd'hui particulièrement adaptée aux personnes disposant de compétences élevées et douées d'un sens aigu de la responsabilité sociale. Ainsi s'ouvre la possibilité d'une initiative internationale de grande envergure visant à régénérer les réseaux relationnels qui permettent non seulement la consolidation des entreprises coopératives existantes, mais aussi qui se proposent en tant qu'externalités positives, pour favoriser la croissance de nouvelles entreprises coopératives en mesure de répondre aux nouveaux besoins sociétaux. Aujourd'hui, la tradition historique du mouvement coopératif peut devenir un incubateur d'entreprises pour de nouvelles initiatives totalement orientées vers une société qui, pour pouvoir être durable, doit nécessairement être plus solidaire.



UNE RÉPONSE DU MOUVEMENT COOPÉRATIF À LA CRISE DE CIVILISATION: CHOISIR LA DURABILITÉ DE LA VIE!

VISHWAS SATGAR

INTRODUCTION

Le déploiement du *Plan d'action pour une décennie des coopératives* de l'ACI pour 2020 arrive sur le devant de la scène à un moment historique crucial. L'incertitude et les turbulences sont très nombreuses dans le monde; les idées dogmatiques qui ont dominé les trois dernières décennies engendrent des déséquilibres, l'horizon de complexes enjeux mondiaux se rapproche et l'économie politique mondiale est en transition. Le Plan d'action configure une vision stratégique intégrée et bien nécessaire, qui sert de boussole pour naviguer dans le monde difficile dans lequel nous vivons, il est la timonerie de l'embarcation des valeurs et principes éthiques qui définissent aujourd'hui l'identité coopérative. Cependant, même muni de cette timonerie de direction qu'est ce Plan d'action, le voyage pour les coopératives au cours des prochaines années exige de prendre conscience des défis et des choix stratégiques concrets pour assurer que les coopératives deviennent:

- *le chef de file reconnu de la durabilité économique, sociale et environnementale;*
- *le modèle privilégié des populations;*
- *la forme d'entreprise qui connaisse la croissance la plus rapide.*

Le défi dominant est de reconnaître que l'option ainsi choisie, celle de la croissance des coopératives, n'est pas une autre version de ce qui existe, voire quelque chose d'un peu meilleur, mais qu'il s'agit plutôt d'une *alternative*. C'est cette perspective qui est développée dans cette intervention sous l'angle critique et écologique de l'économie politique mondiale.

LA CRISE DE LA CIVILISATION CAPITALISTE ET LA MACHINE DE LA CROISSANCE

Depuis 500 ans, le monde a été refaçonné en système capitaliste planétaire. Le processus a été violent: du colonialisme aux génocides, à l'esclavage, à l'emprise sur les pays en développement par la dette et à la domination du monde par les pays puissants. Cependant, au cours des trois dernières décennies, avec le trépas du Deuxième monde contrôlé par l'Union soviétique, l'économie mondiale a été restructurée pour asseoir la vision, les valeurs (individualisme, marché et cupidité) et les politiques (libéralisation, privatisation et financiarisation) constitutives d'une civilisation capitaliste véritablement planétaire. Ce processus de restructuration a été qualifié de néo-libéralisation qui met au cœur de l'économie mondiale les finances mondiales. En d'autres termes, les finances mondiales sont aujourd'hui au centre d'une logique systémique de l'économie mondiale. Les sociétés dans leur globalité, les secteurs économiques, voire les Etats, ont été refaçonnés pour gérer le risque de ces finances et des entreprises qui les contrôlent.

Cette expérience de remodelage du capitalisme mondial a engendré une *forme de capitalisme néolibéral et une civilisation capitaliste hantées par la crise*. Alors que la haute finance domine l'accumulation mondiale et impose sa rationalité spéculative, l'économie capitaliste mondiale a fait voler en éclat et écrasé des économies: de la crise du peso mexicain (1994), en passant par les crises en Asie (1997), au Brésil et en Russie (1998), la crise dot com (2000), l'Argentine (2001) jusqu'à la crise mondiale actuelle qui débute en 2007. La suraccumulation financiarisée marque les tendances de cette crise du capitalisme néolibéral. Cependant, on ne peut simplifier l'appréhension de la crise actuelle, dont l'origine est la crise du marché du logement aux Etats-Unis en 2007, et la réduire à une crise d'accumulation financière ou de «Grande crise financière». Une telle appréhension perpétuerait l'idée qu'en agissant simplement sur les marchés financiers, la crise pourrait être dépassée. Ce serait réduire les crises du capitalisme à

une crise singulière et alimenter une compréhension simpliste du capitalisme, à savoir que le capitalisme dispose de toutes les réponses ou qu'il dépasse toujours ses crises. Une telle optique pêche par manque d'appréciation de l'étendue de la financiarisation néolibérale, véritable logique systémique qui est le moteur de l'accumulation mondiale, bien au-delà de la spéculation sur les marchés financiers. C'est une crise des marchés financiers (expansion et contraction), des secteurs de l'économie mondiale (du logement à la fabrication), des villes et pays intégrés à cette logique, d'un projet de finances transnational et, plus grave, une crise systémique. Cette dernière dimension de la crise est la plus redoutable. La logique de la financiarisation sape les conditions nécessaires à la reproduction de la vie sur la planète terre (humaine et non-humaine). C'est le verrouillage du chaos de la financiarisation, dans lequel sont imbriqués l'épuisement des ressources (pas uniquement pétrolière), le

changement climatique, les crises alimentaires (telles que l'envolée des prix alimentaires en 2007-2008) et la titrisation de la politique (qui se décline en pratiques autoritaires et antidémocratiques des Etats, de plus en plus perceptibles). La haute finance n'a pas de solutions à ces défis si ce n'est encore plus de financiarisation (c'est-à-dire la même chose mais en plus).

Les conséquences de la crise de la civilisation capitaliste sont aujourd'hui affligeantes. Alors qu'elle a engendré une élite ploutocratique (le 1% de super-riches), elle a fait émerger une nouvelle forme de barbarie qui conduit à l'auto-annihilation. En tant qu'espèce, nous nous détruisons, nous détruisons d'autres formes de vie et les conditions de durabilité de la vie planétaire. En voici la déclinaison:

- Une tendance au génocide – comme l'exprime la violence structurelle effrénée d'une économie qui privilégie les bénéfices des entreprises qui contrôlent la finance au détriment des vies. Des exemples majeurs sont les suicides de plus de 200.000 agriculteurs indiens dans le contexte de la libéralisation, les 10 millions de personnes qui meurent de faim dans le monde tous les ans, et bien d'autres tels que le manque d'accès à la médication pour des victimes de maladies pour lesquelles il existe des traitements, telles que le VIH/SIDA, la malaria, la diarrhée et la tuberculose. La perte des salaires, que provoque un chômage grandissant et, dans certains cas, permanent, met en péril la reproduction humaine. Par ailleurs, nous condamnons les générations futures à subir cette violence structurelle en ébranlant les conditions porteuses d'une autre vie sur la planète.
- Le dépassement excessif des limites planétaires provoque, entre autres, l'acidification des océans (liée au changement climatique et confirmée par le Cinquième rapport d'évaluation du Panel international sur le changement climatique publié récemment). La limite qui y est proposée est de 2,75 mais le niveau actuel est de 2,90. La perte d'espèces devrait être ramenée à 10 par million alors

qu'elle est de 100 par million. (L'Union internationale pour la conservation de la nature soumet une estimation modérée de plus de 17.000 plantes et animaux en voie d'extinction.) La limite d'excédent d'azote pour éviter la dégradation écologique est de 35 millions de tonnes, nous en produisons 121 millions de tonnes.

- La destruction des conditions qui permettent la vie – à l'horizon 2025, les deux tiers de la population de la terre risquent d'être confrontés à une pénurie d'eau. Avec les tendances observées actuellement dans le changement climatique, dont le dépassement du seuil de 400 parties par million – ppm- de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, nous nous acheminons à grands pas vers une hausse de deux degrés, voire plus, de la température de la terre. Nous sommes sur la voie du dérèglement climatique selon le Cinquième rapport d'évaluation du Panel international sur le changement climatique. Les indicateurs en ce sens sont légion. Epinglons la fonte des glaciers en Arctique qui libère des quantités énormes de méthane (le gaz à effet de serre le plus mortel), la montée du niveau de la mer (actuellement à raison de 3 mm par an ou d'un pouce par décennie), la diminution rapide des glaciers de montagne, le réchauffement des océans (où l'on estime que se concentre quelque 90% de la chaleur accumulée sur la terre), les sécheresses dévastatrices, les températures extrêmes en été et en hiver, et leur effet néfaste sur les rendements agricoles, ainsi que la destruction rapide des forêts tropicales, appelées les «poumons verts» de la planète.

L'Afrique est la plus durement touchée. Elle s'est convertie en épice de la crise de la civilisation capitaliste. Le VIH/SIDA y décime des communautés et le changement climatique devrait y avoir les pires répercussions (certains analystes laissent entendre que l'Afrique subira les températures les plus élevées et, preuve en est qu'actuellement, la Namibie vit la pire sécheresse de son histoire et que 800.000 personnes y ont besoin de l'aide alimentaire).

Dans ce continent, la ruée vers les minéraux, les combustibles fossiles et les terres agricoles s'inscrit dans une nouvelle vague d'excès d'extraction et de dépossession destructrice. Pour les tenants de la croissance économique, l'Afrique connaît un véritable boom. En effet, les Etats producteurs de pétrole du continent affichent des taux de croissance de quelque 5%.

Au cœur de cette civilisation capitaliste, la mesure de la croissance en PIB (Produit intérieur brut) joue un rôle significatif. Le PIB mesure la valeur des revenus (biens et services) dont est déduit le coût de production (par exemple, les matières premières et le travail). C'est l'outil de mesure le plus puissant dont le niveau chiffré dicte dans le monde la prise de décision économique. Cependant, ce chiffre «Frankenstein», selon la qualification qui lui a été donnée, a été inventé entre les deux guerres pour aider le gouvernement américain à comprendre l'impact des politiques économiques. Il a également été utilisé dans la planification de la guerre et il est devenu, après la Seconde Guerre mondiale, l'outil de politique économique le plus puissant du monde capitaliste. Dans le contexte américain, y sont intégrées les dépenses militaires, qui font ainsi partie de la mesure de la croissance. La machine croissance est constamment renforcée et encouragée par les décideurs politiques, les politiciens et le monde de l'économie pour continuer à faire fonctionner ce rouleau compresseur de la production, de la consommation et des investissements. Elle sert de procuration pour une création accrue de richesse destinée à une élite. Dans le tourment de la crise actuelle, l'objectif politique premier a été de stimuler la croissance. Cependant, sous l'angle de la crise de civilisation, elle l'approfondit et la barbarie monte en puissance. Plus de croissance est synonyme de génocides, de violations des limites planétaires et de destruction des conditions de durabilité de la vie. En résumé, la croissance économique ne prend pas en considération le coût réel qu'elle représente pour la vie humaine et la planète.

En un sens, la crise mondiale a valorisé l'attractivité des coopératives. L'avantage coopératif s'est mieux ancré dans le bon sens mondial. C'est ce qu'exprime également le *Plan d'action pour une décennie des coopératives* qui reconnaît l'opportunité de mettre en lumière leur bien-fondé. Il est néanmoins important de reconnaître que le mouvement coopératif est également en proie à des défis difficiles dans le contexte d'un monde contrôlé par la haute finance. La haute finance l'a contesté et a tenu parfois des discours réduisant les coopératives à une simple forme distincte d'entreprise, vidée de sa nature sociale plus profonde. Dans de nombreuses parties du monde, la civilisation capitaliste mondiale a ramené les coopératives à de simples petites et moyennes entreprises, à des «entreprises sociales», à une autre manière de faire de l'argent et à des entités fonctionnelles pour le façonnement d'«Etats compétitifs» qui se désengagent de leur rôle d'orientation du développement économique. Tous ces éléments ont des répercussions négatives sur l'espace de développement de coopératives authentiques, ainsi que sur leur autonomie et leur identité coopérative.

Parallèlement, le pouvoir économique spectaculaire des coopératives dans certaines parties du monde et dans certains secteurs des économies nationales a également mis en cause l'identité coopérative. De nombreuses coopératives doivent prendre des décisions difficiles pour s'ajuster aux pressions du marché, à la concurrence et à la restructuration économique dans le cadre de la mondialisation. Ont été ainsi encouragés les fusions, des enchevêtrements complexes, des prises de participations financières et, plus généralement, un renforcement du pouvoir du marché. Dans ce contexte, tout en expérimentant de nouvelles pratiques lorsque le besoin s'en fait sentir,

la durabilité des pratiques de démocratie intérieure et du service aux membres, se sont estompées au fil de la mondialisation de coopératives géantes. Dans des pays en développement, la fin du contrôle étatique a constitué un véritable défi, celui de construire une tradition et une pratique de coopératives de et pour les membres, qui suscite de nouveaux enjeux, ceux d'une éducation qui naît d'une base sensible aux coopératives.

Un autre défi majeur pour le mouvement coopératif aujourd'hui est celui de la compréhension étroite de la forme de la coopérative, qui est à la fois une institution sociale et une entreprise. La réduction des coopératives à ces deux dimensions fait fi de la nature plus profonde de mouvement que sont appelées à former les coopératives. Fait ainsi défaut cette reconnaissance que les coopératives authentiques ont pour vocation de tisser des liens, de se solidariser et de coopérer. Depuis la création de l'ACI, l'accent a été surtout mis sur des mouvements nationaux verticaux. Au fil de la décennie à venir, l'ACI devra également reconnaître que les mouvements ont pris des formes différentes en fonction des contextes nationaux. La montée, notamment, des nouveaux mouvements sociaux au cours des trois dernières décennies, du mouvement des chômeurs, des mouvements des sans-terres, du mouvement «Occupy», des réseaux de justice climatique, par exemple, promeut également le développement coopératif. Il doit encourager l'ACI à reconnaître que l'agence du développement coopératif dans le monde a émergé de forces sociales différentes. De tels mouvements sont des alliés potentiellement importants pour le mouvement coopératif international. L'ACI se doit de déployer de véritables efforts pour aller vers ces mouvements.

Enfin, dans la foulée du point précédent, il convient de reconnaître que dès ses origines, au 19^{ème} siècle, la philosophie de la coopérative s'est divisée en deux courants idéologiques: l'un amélioratif et l'autre transformatif. Au fil des dernières décennies, les deux courants de la coopération ont repris une place importante dans un contexte de renouvellement de l'imagination utopiste radicale. Lors du Forum social mondial, la notion d'un «Autre monde est possible» a été constamment affirmée. Ce slogan mobilisateur et son message anticipatif puissant nourrit un engagement tout aussi puissant à l'égard de l'élan transformatif de la coopération exprimé par l'idée de l'«économie solidaire». Actuellement, au sein de l'ACI, l'espace pour que cet élan transformatif soit le vecteur du développement coopératif est incertain. Idéalement, l'ACI devrait assurer des élans amélioratifs et transformatifs qui alimentent et soutiennent le développement coopératif, et se mettent démocratiquement en question l'un l'autre afin de promouvoir la croissance coopérative au cours des prochaines années. Une authentique unité, fondée sur la diversité, du mouvement coopératif au 21^{ème} siècle est une nécessité pour faire face à la crise de la civilisation capitaliste.

Les propositions qui suivent sont destinées à informer le débat en cours sur la réalisation du *Plan d'action*, tout en affirmant le mouvement coopératif et son option *en tant qu'alternative*. Cela signifie que la croissance envisagée du mouvement coopératif doit se situer dans un paradigme différent. Certains éléments de ce paradigme figurent dans le *Plan d'action* et d'autres font défaut.

a. *Promouvoir les coopératives pour la durabilité de la vie*

L'irrationalité de la croissance économique ne peut être le vecteur de la croissance coopérative. En tant que mesure économique et outil politique, elle souffre de cécité, incapable de voir les conséquences réelles de la civilisation capitaliste sur la vie humaine et la planète. Les considérations morales et éthiques sont absentes de la machine croissance. C'est dans ce contexte qu'on peut saluer la priorité accordée à la durabilité dans le *Plan d'action*. Le rôle des facteurs économiques, sociaux et environnementaux dans la médiation de la croissance des coopératives place le mouvement coopératif aux commandes de la remise en question du monde, l'invitant à penser différemment aux modes de production, de consommation, d'utilisation des finances et aux modes de vie. Ce

rôle est potentiellement porteur de cette perspective d'un basculement de la pensée dans le monde, du passage d'une réflexion qui se limite à la «richesse économique» à une réflexion qui engendre une conversation sur une conception différente de la «richesse». En d'autres termes, les véritables richesses dont nous disposons sont les ressources renouvelables de la planète, les conditions génératrices de vie et la force créative que représentent les êtres humains.

Autrement dit, la «durabilité» en tant que vecteur de la croissance coopérative pourrait ouvrir une voie de changement de priorité, la nouvelle priorité devenant alors la protection du patrimoine humain naturel et créatif, qui positionnerait les coopératives au centre de la durabilité de la vie. Ainsi, le mouvement coopératif pourra rejoindre un dialogue en

cours dans le monde sur une transition juste et en profondeur vers une économie à émissions de carbone faibles ou nulles qui donne la priorité à l'énergie renouvelable, au rôle de la dette en carbone, aux droits de la nature (ou au discours sur le bien-vivre), aux emplois climatiques et à la restructuration écologique des sociétés. Ce sont des questions en débat au sein des mouvements et réseaux transnationaux pour la justice climatique afin de trouver d'authentiques solutions au changement climatique. L'ACI et ses organisations membres doivent également engager activement le mouvement international pour la justice climatique dans un dialogue sur ces questions en vue de préciser la place et le rôle du développement coopératif durable dans la transition juste.

b. *Identité et pouvoir des coopératives*

L'identité coopérative est généralement définie par ses valeurs et principes éthiques. Lorsque ces valeurs et principes sont institutionnalisés, ils deviennent une expression puissante du pouvoir symbolique. Il y a une différence identifiable dans les relations et pratiques internes d'une coopérative en regard d'autres institutions. Cependant, pour l'accélération de la croissance des coopératives, le mouvement mondial des coopératives doit prendre conscience des autres facettes du pouvoir inhérent à son modèle et qui en accentuent l'identité.

Au-delà donc du pouvoir symbolique, les coopératives ont également trois autres types de pouvoir: un pouvoir structurel qui leur permet de contrôler une part de marché ou d'une économie; le pouvoir du mouvement qui se fonde sur les liens qui tissent les réseaux, sur la densité de membres et les capacités collectives au sein du mouvement; et le pouvoir direct qui est la capacité du mouvement à façonner l'opinion publique par le plaidoyer, les campagnes de masse et le marketing.

Ensemble, ces quatre formes de pouvoir (le pouvoir structurel, le pouvoir du mouvement, le pouvoir direct et le pouvoir symbolique) constituent un grand axe stratégique crucial qui doit guider la promotion de la croissance des coopératives au fil des prochaines années. Le mouvement coopératif doit également prendre conscience de sa capacité à promouvoir une politique transformative qui émergera de la base de la société et du monde. Ce n'est que par cette politique consciente que le mouvement coopératif pourra faire face à la crise de civilisation et assurer la durabilité de la vie.

c. *Affirmer la démocratie coopérative en tant que démocratie transformative*

Alors que le *Plan d'action* accorde la priorité à la participation pour aiguillonner la croissance des coopératives et renforcer l'identité coopérative, cet impératif particulier doit être contextualisé pour en apprécier l'importance plus large. Essentiellement, la crise de civilisation n'est pas étayée par l'amenuisement de la démocratie et son déficit mais par une volonté consciente de subordonner la démocratie aux marchés. En d'autres termes, la «démocratie du marché» est devenue le récit originel de ce qu'est la démocratie. L'Etat doit ainsi donner

l'ascendant aux intérêts des marchés et des entreprises sur les besoins des citoyens. La responsabilité démocratique s'en trouve amputée et les compétitions électorales ne sont certainement pas une garantie de justice sociale, de changement et de transformation politique. Ainsi la démocratie du marché phagocyte la démocratie et concentre le pouvoir dans les mains de quelques-uns, ou le 1% de la société. Dans ce contexte, l'importance de la démocratie économique dans une coopérative ne peut être sous-estimée. En fait, les aptitudes,

capacités, pratiques et impulsions démocratiques des coopératives gagnent en importance pour renouveler la démocratie d'en bas et s'assurer de son approfondissement. La forme coopérative, consciente des différentes facettes de son pouvoir, peut être annonciatrice d'une nouvelle démocratie directe, participative et d'une nouvelle forme de démocratie électorale responsable, une démocratie transformative. C'est un antidote à une forme de démocratie – celle du marché – qui est, par essence, antidémocratique.

d. *Mettre un terme à la faim pour un milliard d'êtres humains – promouvoir la souveraineté alimentaire mondiale*

Les conséquences génocidaires de la crise de la civilisation capitaliste sont bien reflétées par le nombre tragique de personnes souffrant de la faim dans le monde. Elles sont un milliard. Et certains commentateurs soulignent qu'à ce milliard s'ajoutent deux milliards de personnes qui souffrent d'insécurité alimentaire. L'économie politique mondiale de l'alimentation contrôlée par des entreprises transnationales est un crime contre l'humanité. Par ailleurs, dans le contexte de changement et débâcle climatique, la question de la faim prendra de plus en plus d'importance et doit être traitée dès à présent pour assurer la durabilité de la vie. L'enjeu est d'aller au-delà de la «sécurité alimentaire» (de la simple production quantitativement suffisante pour nourrir une société) et de la criminalité de grandes entreprises alimentaires, et d'assurer que le système alimentaire soit reconquis par ceux qui souffrent de la faim. Le défi est donc majeur

pour le mouvement coopératif qui se doit d'être le garant du droit à l'alimentation du milliard qui en est dépourvu et, plus généralement, de la sécurité alimentaire par la *souveraineté* alimentaire.

L'idée de la souveraineté alimentaire est défendue par d'importants mouvements et réseaux de paysans et de petits agriculteurs dans le monde, pour assurer que la production, distribution et consommation alimentaire soient re-maîtrisées par les citoyens et les communautés. La CNUCED l'a également fait sienne dans son rapport de 2013 intitulé: *S'éveiller avant qu'il ne soit trop tard*. Ces mouvements de petits agriculteurs livrent actuellement une des batailles les plus importantes sur cette terre pour empêcher la destruction de l'agriculture artisanale par les entreprises transnationales. C'est ce que l'on appelle la «grande dernière dépossession» qui se joue essentiellement dans

l'hémisphère Sud. Parallèlement, de nombreuses coopératives sont également responsables de la production alimentaire dans le monde et contrôlent aussi des chaînes de distribution. Il est temps que le mouvement coopératif international ouvre le dialogue entre coopératives et le mouvement des petits agriculteurs pour sceller une alliance mondiale plus forte pour la souveraineté alimentaire. Il est temps de s'assurer qu'à l'horizon 2020, la faim ait été éradiquée de notre planète, que les émissions de carbone provoquées par l'agriculture aient été réduites, que l'agriculture ait opté pour des méthodes agro-écologiques et qu'elle soit contrôlée par les communautés, les municipalités – villes et villages – pour garantir son adaptation au changement climatique. Tout cela ne sera possible qu'en défendant et en réalisant, dès à présent, la souveraineté alimentaire dans le monde.





CONSTRUIRE DES COOPÉRATIVES INTELLIGENTES POUR LE 21^{ÈME} SIÈCLE

ANUP DASH

LE TEMPS EST VENU POUR LES COOPÉRATIVES...

Alors que nous pénétrons plus profondément dans le 21^{ème} siècle, cinq méga-défis se dressent devant nous, conséquence du paradigme qu'alimentent les crises et l'ambition de croissance:

- a. le défi écologique
- b. le défi de l'inclusion
- c. le défi du bien-être
- d. le défi moral
- e. le défi de la gouvernance (démocratique)

qui, ensemble, constituent le grand "défi de la durabilité"

La célébration de l'actuel modèle de développement, dont le mantra est la «croissance», masque l'illusion d'une expansion économique et d'une valorisation à l'infini des niveaux de vie. Nous avons déjà atteint les limites naturelles de la croissance sociale, environnementale et économique. La création de «richesses fictives» dynamisée par le moteur de la dette et de la cupidité, dissociée de l'économie réelle n'est pas durable. L'économie mondiale surconsomme déjà significativement l'écologie et nous ne vivons plus du compte de revenus de la terre. Nous mangeons son capital. Il nous faut découvrir sans attendre des voies pour réduire l'empreinte écologique globale de l'humanité. En l'absence d'un paradigme de redistribution efficace, nous vivons dans une «société du cinquième» dans laquelle seul un cinquième de la population mondiale sort gagnant du modèle, s'appropriant à l'excès la nouvelle richesse au point que son abondance en devient «vulgaire» alors que les autres sont perdants, sans emploi, subissant des conditions de pauvreté et de misère. Cette polarisation sociale crée le problème de la sécurité pour tous. Les chercheurs en sciences sociales ont montré avec force de persuasion qu'au-delà d'un certain niveau de vie matériel, les augmentations des revenus personnels et/ou nationaux ne contribuent guère au bien-être et au bonheur humain. La richesse devient inversement proportionnelle au bien-être, comme l'a popularisé le «paradoxe d'Easterlin». La croissance franchit un «seuil»

et devient contreproductive. Les nations les plus riches vivent peut-être donc aujourd'hui ce que Keynes qualifie de «notre problème permanent». Comme l'écrit Arthur Miller: «Lorsque s'épuisent ses illusions fondamentales, une ère est appelée à s'éteindre». L'illusion qui est au cœur de l'ère du capital – une croissance économique et une abondance matérielle sans fin – est terminée.

La «fin de la croissance» engendre de grandes opportunités pour nous, celle de développer une démarche démocratique radicalement différente, jusqu'à imaginer la vie au-delà du capitalisme. Si l'ère du capitalisme a produit sa propre économie fondée sur quatre notions chargées de valeur (rationalité, efficacité, concurrence et profit), la société post-capitaliste, dans sa quête de «l'avenir que nous voulons», articule une économie dont l'ADN est constitué des trois «C» - *coopération, esprit de communauté et action collective*. Elle construit une voie radicalement différente d'organisation de l'économie qui emporte le soutien démocratique. Si l'économie capitaliste était aiguillonnée par la *croissance* et la *mondialisation*, le projet post-capitaliste en change le cours et son axe de gravitation devient le *bien-être* et le *localisme*. Il modifie l'équation entre capital et travail, établit une distinction nette entre les moyens et la finalité, tend à amenuiser notre empreinte écologique, émancipe les peuples plutôt que de les assujettir, et va au-delà de *l'économisme étroit* du PIB. Suite aux vécus du 20^{ème} siècle, l'incapacité du «Grand Marché» et du «Grand Gouvernement» à satisfaire les besoins sociaux, ce projet se tourne vers le «Tiers secteur» ou *l'Economie sociale*. Le paradigme post-capitaliste résonne avec force, avec la vague montante du mouvement coopératif en quête d'une alternative à l'oxymore de la Croissance. L'heure des coopératives est donc venue et comme l'a dit Victor Hugo, l'intellectuel français du 19^{ème} siècle, «Rien n'est plus puissant qu'une idée dont le temps est venu».

...APRÈS UNE LONGUE HISTOIRE DE CROISSANCE DANS UN ESPACE SUBALTERNE AU CAPITALISME...

Historiquement, le mouvement coopératif a survécu au cours des 150 dernières années, bien que comme l'«économie de la seconde chance» dans un espace subalterne, et a même grandi en taille, en portée et en force, en marge du système et courant capitaliste dominant, et dans un paysage financier où il n'y a pas d'égalité de traitement, au grand détriment de qui doit être facilement évincé.

production et de distribution. Aujourd'hui, ayant senti s'évaporer l'air de ces deux ballons (le «grand marché» et le «grand gouvernement»), s'amorce le retour vers les coopératives avec une confiance profonde dans *cette alternative* pour satisfaire les besoins sociaux. Par conséquent, la «densité des coopératives» s'est considérablement élevée et on estime aujourd'hui qu'il y

du monde assurent en moyenne quelque 5% du PIB de ce groupe de pays, soit plus ou moins le PIB de l'Italie qui est la 7^{ème} économie dans le monde (Roelants et al. 2012, Sanchez Bajo et Roelants 2011). Les 300 coopératives les plus importantes dans le monde représentaient ensemble un chiffre d'affaires annuel de 2 trillions \$ en 2010 (ACI, 2012) mais comme l'admet l'ACI, il ne s'agit que de la «pointe émergée de l'iceberg» que constituent les coopératives. La crédibilité et la réputation des coopératives en tant que meilleurs modèles d'entreprise, et institutions stables et résilientes ne sont mises en cause. La mosaïque des coopératives est aujourd'hui extrêmement riche et il est difficile d'élaborer un catalogue des types de coopératives qui émergent sur une toile qui semble extensible à l'infini (dans des secteurs tels que l'eau, la santé, l'irrigation, l'énergie et l'électricité, les services de proximité qui protègent l'environnement tels que l'évacuation des déchets, les sources d'énergie renouvelables, etc.). Tout cela s'enrichira au fil de cette décennie internationale.

Malgré les contraintes graves de l'environnement économique et politique, les coopératives ont lutté pour évoluer, essaimer et mûrir.

Elles sont aujourd'hui fermement ancrées dans la réalité institutionnelle, dans une architecture économique mondiale, converties en outils mobilisateurs d'un poids considérable et porteuses d'un discours anti-hégémonique.

Les expériences de coopératives antérieures ont été éclipsées par la confiance, l'espérance et la légitimité inouïes investies par les populations du monde dans les deux grands systèmes de

a trois fois plus de membres de coopératives que d'actionnaires individuels d'entreprises détenues par leurs investisseurs dans le monde. Le nombre combiné des membres de coopératives a atteint le milliard de personnes et une fois déduite la multiplicité des adhésions que peut accumuler tout membre de coopérative, ils seraient quelque 650 millions selon des estimations modérées, soit 15% de la population adulte dans le monde. Les coopératives dans les 10 plus grandes économies

... MALGRÉ LA RÉSILIENCE QU'ALIMENTENT LEURS FORCES ET LEUR AVANTAGE COMPÉTITIF

La force institutionnelle des coopératives se nourrit de leur nature différente en tant qu'organisations chargées de *valeurs plurielles*. Des valeurs économiques se conjuguent aux valeurs sociales et environnementales pour engendrer des incidences positives sur le bien-être des membres (pas uniquement leurs revenus) et le développement de la communauté grâce à une structure et une gestion démocratique. Si leur démarche est entrepreneuriale, leur motivation n'est pas la maximisation de retours financiers sur les investissements des investisseurs. Elles sont aiguillonnées par «d'autres rationalités» qui vont au-delà du profit et de la concurrence. Les coopératives poursuivent un «mariage arrangé» entre

capitalisme (croissance des revenus, entrepreneuriat, développement des entreprises en tant que protagonistes sur le marché des produits et services) et la *démocratie* (participation, inclusion, propriété et maîtrise), et modifient l'*intention* et le *contenu* de notre vie économique. Les membres considèrent leur coopérative, non avec le même regard instrumental que le travailleur ou le client, ou celui d'un investisseur dans une autre entreprise, mais comme une entité qui est au cœur de leurs vies, leur offrant un espace institutionnel ainsi qu'un environnement social porteur non seulement de cohésion, de soutien, de sécurité, mais aussi générateur de confiance, d'espoir et même d'identité. La coopérative a ainsi une *valeur*

intrinsèque très importante pour ses membres. Les membres des coopératives sont donc cette conjugaison de *loyauté* et de *voix* qui se fait entendre dans le cadre de la gouvernance de leur entreprise, une autre clé de leur force et efficacité pour s'assurer

résilience et force face aux crises économiques et aux revers, ainsi qu'aux autres entreprises qui sont structurées pour opter pour la voie de *la sortie*. C'est cette vertu qu'a largement balisée la récente crise mondiale.

MAIS ELLES SONT FRAGILES ET LEUR BOÎTE À OUTILS POUR SE CONVERTIR EN PROTAGONISTES INTELLIGENTS EST VIDE

Mais, en même temps, les coopératives sont extrêmement fragiles et vulnérables à des degrés différents et sous des formes tout aussi différentes selon les pays. Leur fragilité est due à tout un éventail de facteurs internes et externes, et notamment: incertitudes législatives; sous-capitalisation; risques réglementaires; conjugaison de finalités économiques, sociales et environnementales dans le cadre d'un plan d'entreprise cohérent; pauvreté des systèmes de gouvernance et de gestion, des aptitudes entrepreneuriales et de gestion technique; contraintes structurelles sur la croissance et l'expansion, piètre accès aux marchés; faible participation des femmes, etc. Tous ces éléments contribuent à une image et une estime médiocres mais constitutives de la perception de ce que sont les coopératives, les rendant extrêmement vulnérables à la concurrence grandissante d'entreprises capitalistes qui ont, pourtant, déjà engendré de nombreuses faillites, dissolutions et liquidations. S'il est vrai que les coopératives sont donc devenues très efficaces et ont cueilli les fruits du succès dans certaines conditions institutionnelles, dans d'autres, elles dégènerent en organisations corrompues et sont vouées à l'échec.

Les coopératives intelligentes devraient traiter les faiblesses actuelles du secteur et renforcer les conditions institutionnelles nécessaires à leur bonne santé. Elles devraient tout autant développer leur capacité de croissance en tant qu'organisations intelligentes de l'Economie de la connaissance du 21^{ème} siècle pour construire leur efficacité financière et techno-managériale *en tant que coopératives* en vue d'accroître sensiblement leur incidence environnementale *sans compromettre leur identité et leurs valeurs*. Aujourd'hui, les coopératives sont déficientes. Leurs systèmes et outils de gestion n'ont pas été développés pour gérer et observer efficacement leur performance *en tant qu'organisations qui conjuguent des valeurs plurielles*, pour dépister et améliorer efficacement leur performance sur la base d'une *triple logique*. En l'absence de ces éléments, les mêmes normes développées pour mesurer l'efficacité (financière) des entreprises, dont les axes prioritaires sont le capital et le profit, sont utilisées (à tort) pour mesurer leur efficacité, avec ce même regard et la même projection que les entreprises commerciales faisant ainsi fi de leur incidence sur la valorisation du bien-être individuel, social et environnemental. Elles essaient de naviguer sur une mer houleuse sans disposer de la bonne boussole, ou plutôt en devant utiliser une «boussole d'emprunt» conçue pour suivre une seule logique, celle du profit.

Par conséquent, les coopératives sont sujettes à des comparaisons défavorables avec les entreprises détenues par leurs investisseurs, qui valorisent le seul profit à l'aune de leur efficacité (financière) alors que les *valeurs brutes ajoutées* qu'elles assurent sont ignorées. Les coopératives sont faites pour s'atteler à des problèmes et relever – avec peu de succès jusqu'à présent - le défi de la croyance largement répandue qu'elles sont moins efficaces que les entreprises détenues par leurs investisseurs.

REHAUSSER L'AMBITION DE LA RÉFLEXION SUR LES COOPÉRATIVES...

Les coopératives occupent un espace différent sur le spectre des objectifs d'investissement sur le marché structuré du capital parce que la nature des valeurs qu'elles créent se trouve à l'intersection des finalités économiques, sociales et environnementales. Mettre les coopératives à l'épreuve de l'efficacité sur une échelle pensée pour un ensemble très différent

d'organisations constitue une distorsion grossière de la réalité institutionnelle et de l'identité des coopératives, qui revient à comparer des pommes et des poires, et à imposer de telles contraintes aux coopératives qu'elles sont vouées à l'échec ou à aligner leur comportement de plus en plus sur celui des entreprises commerciales (dont

elles ne seront jamais qu'une piètre copie), alors qu'elles déploieront de grands efforts pour paraître efficaces et survivre, en courant le risque grave de perdre leur âme sociale et leur *essence génétique*. C'est exactement ce qui s'est produit avec les institutions de la micro-finance dans un passé récent. La «commercialisation», guidée par l'accomplissement d'une mission

dans un environnement de plus en plus agressivement concurrentiel, a déversé des prêts mal conçus parmi les femmes pauvres, dont le remboursement a été marqué au sceau de pratiques prédatrices. La micro-finance est en proie à un «risque de mise à mal de sa

réputation». Leur crédibilité en tant qu'institutions à finalités sociales, celles de l'élimination de la pauvreté et de l'habilitation des femmes, a commencé à être sérieusement ébranlée lorsqu'il est apparu clairement que les vécus réels de la micro-finance

efficace, ses bilans très optimistes, les courbes impressionnantes de sa croissance et les excellentes notations étaient autant de constructions dangereuses qui ne satisfaisaient qu'aux normes de l'efficacité de la finance commerciale (Dash, 2012).

SPECTRE DES OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT				
OBJECTIF PUREMENT SOCIAL/ ENVIRONNEMENTAL		OBJECTIF PUREMENT FINANCIER		
OBJECTIF	I	II	III	IV
Investissement	Retour social uniquement, pas de retour financier	Retour social assorti d'un retour financier, en deçà des taux du marché	Retour financier au taux du marché en fonction du risque, assorti d'un large retour social	Retour uniquement financier en fonction du seul profit
Logique	Unique (uniquement sociale)	Double ou triple (sociale/ environnementale+ financière)	Double ou triple (financière+sociale/ environnementale)	Unique (exclusivement financière)
Types d'institutions	Philantropie: organisations d'aide/ subventions	Coopératives Economie sociale Entreprise sociale	Responsabilité sociale des entreprises, investissement socialement responsable Investissement d'impact Capital-investissement social	Entreprises de propriété d'investisseurs/ entreprises commerciales

D'après Jed Emerson, *The Blended Value Map*, 2003

Les coopératives devraient être vues par le prisme socioéconomique. Compte tenu de leur nature institutionnelle, leur volonté est de *valoriser le rendement social* même au prix d'un éventuel retour financier plus élevé. Cette approche est cohérente avec l'argument selon lequel les populations ne recherchent pas seulement un revenu mais elles accordent de la valeur à des choix non-matériels pour leur bien-être. Par ailleurs, il s'agit de l'expression d'une translation comportementale au niveau micro des théories de la «décroissance» et de la «pauvreté volontaire», qui postule la diminution de la consommation matérielle comme réponse au grand «défi de la durabilité». Les normes déontologiques de l'efficacité sont qualitativement différentes des normes utilitaires conséquentialistes alors que l'échelle du dépistage des bilans multiples devrait être intégrée et pluridimensionnelle, une approche qui contraste sensiblement avec l'échelle d'application aux organisations à logique unique.

... EN APPELER À UNE COLLABORATION ACCRUE POUR DÉVELOPPER DES PARAMÈTRES DE PERFORMANCE SOLIDES...

Le système de comptabilité financière classique, utilisé actuellement, ne prend pas en considération, par exemple, les variables sociales et environnementales. Or, dans le cadre comptable, elles sont importantes pour mesurer la performance des coopératives dans l'optique d'une *triple logique*. Les déclarations de revenus qui analysent le rendement pour les actionnaires peut être valable pour les entreprises capitalistes et à accumulation de bénéfices (dont le mantra est «le tout au profit au-delà des personnes») mais ne sont pas indiquées pour les coopératives dont la mission est d'engranger «des bénéfices pour les populations et la planète». Les systèmes comptables classiques sont unilatéraux et donc évaluent piètrement les coopératives, leur logique étant silencieuse sur la contribution d'une plus grande valeur qualitative qu'elles réalisent pour valoriser l'expérience de bien-être des populations, de la communauté qui l'entoure grâce à des produits sociaux et environnementaux non-monétarisés et qui sont difficiles à représenter quantitativement, à évaluer et à traduire en termes financiers. Les coopératives ont donc besoin d'un cadre *comptable social* qui soit cohérent avec leur nature d'organisations aux multiples

valeurs et adhérant aux principes éthiques et démocratiques. Mais *la comptabilité sociale* en tant que système pour mesurer l'efficacité coopérative en termes de performance sociale, de mesure du retour social sur investissement et des valeurs sociales et environnementales ajoutées par les coopératives demeure très imprécise, incertaine et sous-développée.

Gérer les coopératives pour assurer leur bonne santé financière, pour être à même de recycler l'argent afin d'accroître l'impact social et générer des bénéfices sociaux et environnementaux à plus long terme tout en sauvegardant les intérêts des membres est un processus très créatif et un enjeu – celui de naviguer avec créativité parmi des choix organisationnels complexes et des échanges, parmi les priorités et besoins des membres, en gérant par des dialogues et processus démocratiques pour maximiser les retours tout en sauvegardant l'équilibre délicat des finalités économiques, sociales et environnementales. La difficulté n'en est que plus extrême lorsque la boîte à outils du gérant est vide.

Le développement de stratégies durables au sein de l'espace de brassage de valeurs est une dimension extrêmement critique dans laquelle la recherche et le développement inducteurs d'innovations pour l'excellence organisationnelle est une nécessité urgente dans le secteur des coopératives, et il requiert une collaboration accrue, un meilleur partenariat entre chercheurs et praticiens. Les coopératives demeurent un secteur qui n'investit pas encore dans les innovations institutionnelles dans ces domaines. L'ACI et d'autres organismes de soutien devraient y prêter une plus grande attention pour créer des solutions durables et à long terme à ces défis en gérant et en suivant de près une croissance qualitative des coopératives et leur impact sur la qualité de vie de leurs membres, sur le développement de proximité, sur les économies locales et le bien-être social et environnemental. Les coopératives intelligentes du 21^{ème} siècle devraient se convertir en chefs de file d'élaboration de systèmes et d'outils faits «maison» pour mesurer et faire état de la *performance sociale*, sans se limiter à ajouter un complément aux rapports sur la performance financière mais en considérant qu'il s'agit d'une voie primordiale pour assurer des prestations sociales aux membres et aux communautés, et démontrer les valeurs économiques, sociales et environnementales qu'elles génèrent tout en maintenant leur responsabilité à l'égard des membres et leur respect des principes coopératifs acceptés internationalement. Nous avons besoin de «constructeurs de marchés» qui, par des collaborations intenses entre praticiens et scientifiques, repousseront les frontières des coopératives intelligentes pour *faire du bien en faisant bien*.

... ET CONSTRUIRE LE RÉCIT DES COOPÉRATIVES INTELLIGENTES PAR DE NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS THÉORIQUES

Il est également très important de reconnaître que la bonne conjugaison des éléments de la boîte à outils pour une gestion organisationnelle efficace et porteuse de résultats pour promouvoir l'excellence des coopératives sur la base d'une triple logique n'a pas encore été mise au point. Elles ne disposent que du reflet du monopole intégral du paradigme de la «logique unique, animée par le profit» du marché du capital, que contrôle le système de connaissance reproduit par les écoles en gestion économique, qui sont mal équipées pour expliquer des modèles dont les finalités, valeurs et motivations, ou encore processus et structures, diffèrent. Plus profondément encore, le problème est donc de nature épistémologique. Il peut être transformé par de nouvelles avancées théoriques. Le «pauvre imaginaire social» sur les coopératives s'est construit par le prisme de l'économie orthodoxe impériale – le refuge intellectuel et

le mentor de l'école néolibérale qui se fait le chantre de la croissance alimentée par la cupidité et l'intérêt personnel.

Mais aujourd'hui, à l'heure où le paradigme qu'elle porte en étendard se décompose de l'intérieur, l'économie orthodoxe sème la consternation et doit faire aveu d'échec. Elle est devenue une science bien contestée car ils sont nombreux «à être préoccupés de l'adoption grandissante de ses visions tronquées et étrangement étroites qui s'inscrivent dans le cadre de la tendance culturelle de l'économisation, de la marchandisation, de la monétisation et de la marchandisation de nos vies sociales dans leur ensemble» (Mäki, 2005:212). L'économie est brute, prétend Coyle, «trop étroite dans sa vision, ne s'intéressant qu'à l'argent; sa vision de la nature humaine est trop sèche et robotique; sa méthodologie est trop réductrice» (2007:2). Le prix Nobel

d'économie Amartya Sen regrette que la nature de l'économie «ait subi un appauvrissement substantiel par la distance grandissante qui s'est creusée entre l'économie et l'éthique» (1987:7). Le pire excès de l'économie néoclassique est la perte «du minimum moral» dans notre vie sociale. *Une meilleure économie a besoin d'une meilleure science économique*.

La réflexion et la pratique économique néoclassique sont prisonnières, enfermées dans une «cage en fer», qui est la création de leurs propres constructions épistémologiques et ontologiques. *L'homo economicus* est à la base du système économique actuel. L'importance accordée à l'intérêt personnel et à la maximisation en tant que chevilles ouvrières de l'action humaine régie par la logique déshabille *l'homo economicus* – l'homme ontologiquement froid et hyper-rationnel, calculateur, fonctionnel, maximisant l'utilité,

atomisé et doté d'un soi «séparatif» - de toute rationalité de fond et du tissu social, et construit une *théorie ténue de l'action humaine*, qui s'additionne pour créer les conditions d'une dangereuse irresponsabilité sociale. Avec son hypothèse d'*homo economicus* et sa théorie du choix rationnel, l'économie orthodoxe néglige largement tant la possibilité logique que la réalité empirique de pratiques économiques fondées sur «d'autres rationalités», «un capital relationnel», pour la création d'un «profit social», d'un «revenu psychique» et d'un «bien-être écologique» par la «logique coopérative». L'économie orthodoxe contraint donc sévèrement nos capacités cognitives à comprendre et imaginer des alternatives économiques – par lesquelles les populations locales reconstruisent leurs vies fracturées, réaffirment leurs identités, régénèrent l'environnement, réhabilitent leurs valeurs sociales et éthiques, et façonnent leur propre espace et un devenir plus durable et meilleur, mettant ainsi – en résumé – *un frein moral au capitalisme* (Dash, 2013).

La déconstruction de l'économie comporte un exercice philosophique, politique et social beaucoup plus complexe, une mise en cause de la pensée, de la science et des institutions qui crée cette «cage de fer» de la rationalité instrumentale. Le nouveau paradigme théorique commence donc par mettre en cause les hypothèses qui sont au cœur de l'économie orthodoxe néoclassique et par rejeter l'*homo economicus* comme construction brute et insuffisante dotée d'un faible pouvoir d'explication, et par le remplacer par une explication contrastée de la *persona*, de «l'intervention de l'homme». Il développe une ontologie sociale plus réaliste, non-essentialiste pour mieux comprendre – par un prisme différent – que les systèmes économiques sont aiguillonnés par des motifs non-économiques, que l'économie est enracinée dans la

société, que nous ne vivons pas notre vie économique et sociale dans deux sphères distinctes, que le soi n'est pas atomisé mais social, que l'action économique de chaque jour n'est pas nécessairement le produit d'un calcul conscient et d'une logique déductive mais le résultat d'une *raison pratique* et de l'application d'une *logique situationnelle* (Bourdieu, 1990) et que la réciprocité et la coopération, la moralité et le bien commun sont les fils de chaîne et de trame du *statut ontologique supérieur* des êtres humains.

L'homo economicus est un monstre anthropologique, un sociopathe, et comme le prédit Horton (Op.cit. 475), "il est voué à l'extinction"

La rigidité ontologique de l'*homo economicus* et sa prétention à l'universalité a été mise en cause et falsifiée par des avancées récentes de la connaissance. La vie sociale n'est presque jamais pleinement utilitaire, et les êtres humains sont moins que parfaitement rationnels. Dans de nombreuses situations, les acteurs sont de *grands partageurs dans la réciprocité* qui répondent à un comportement coopératif. Les conclusions de fond de la recherche en nouvelle biologie évolutive croient plus dans l'*homo sociologus* que dans l'*homo economicus*. Les êtres humains ont ancré plus fermement des normes de réciprocité et de coopération qui priment sur la «rationalité» froide et calculée.

Les humains ont élaboré culturellement un système sophistiqué d'éthique et de moralité, et un code de conduite individuelle et collective qui leur permet de prendre des décisions, pas simplement pour des avantages à court terme mais aussi pour d'autres, à long terme. (Horton, 2011)

Le nouveau cadre théorique stimule l'étude de l'économie par toutes les voies oubliées par l'économie orthodoxe normalisée pour redécouvrir, soutenir et renforcer une économie qui restaure le tissu social, «creuse

des enracinements plus profonds» au lieu de «déployer des ailes». Il évite la «surtension écologique», démocratise l'économie, émancipe plutôt que d'assujettir les populations, crée de la «richesse réelle» induite par la logique de la coopération. La réalisation de la promesse des coopératives réclame un paradigme robuste doté d'un fondement épistémologique alternatif, articulé autour d'une ontologie sociale supérieure, de principes philosophiques différents du positivisme logique (*monisme*) et de l'individualisme (*atomisme*).

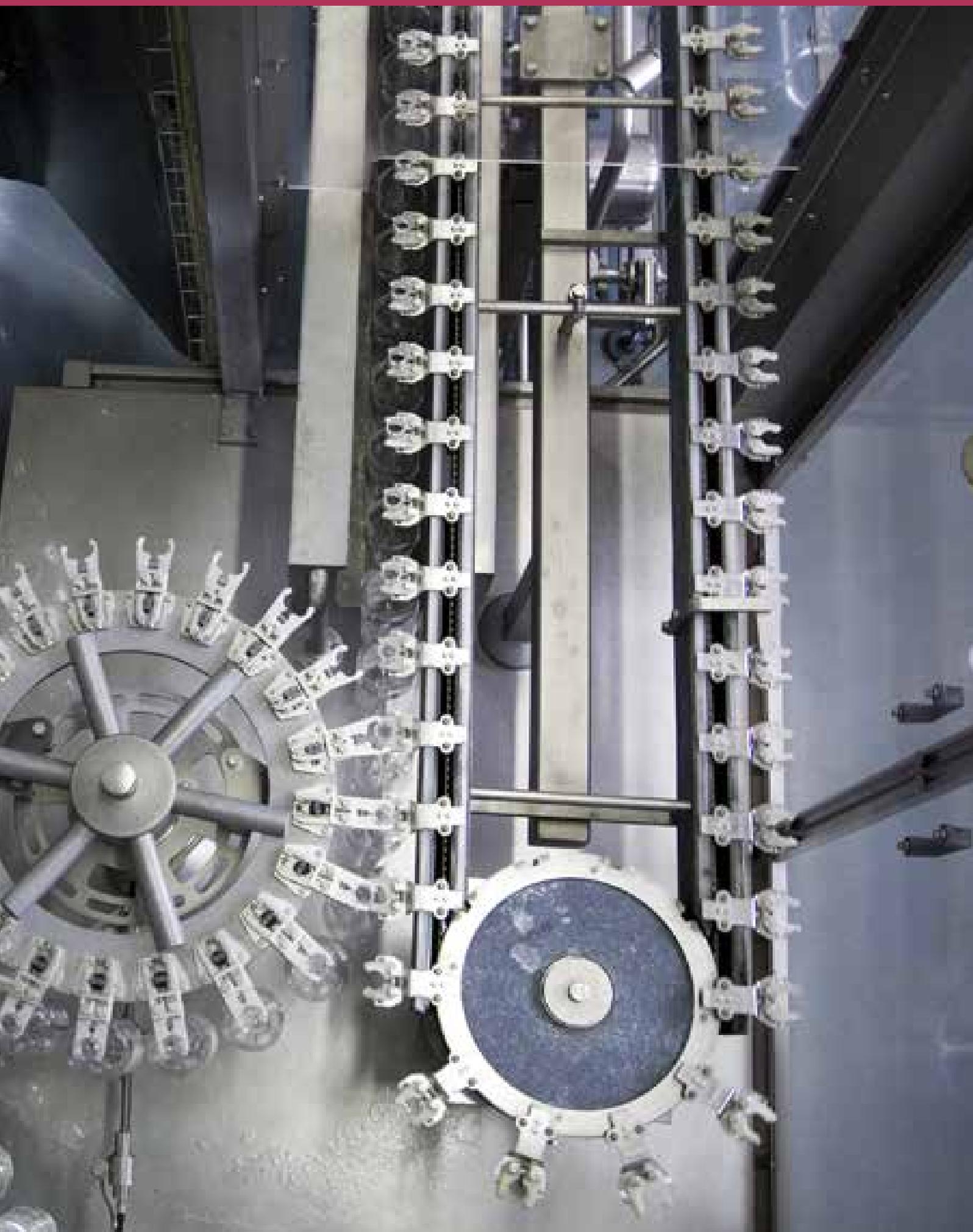
Ce paradigme doit nous forger un regard dont le prisme va à *contre-courant* de notre vision sociale appauvrie et de nos vies intoxiquées, et du *weltanschauung* enfermé notamment dans sa croyance qu'«il n'y a pas d'alternative» au capitalisme mondial. En l'absence de telles avancées théoriques et conceptuelles au fondement ontologique et épistémologique fort, nous ne pouvons penser les coopératives avec l'audace nécessaire au soutien de leur croissance nourrie par un climat idéologique libéré de la menace du fondamentalisme du marché, et les coopératives intelligentes ne peuvent s'engager profondément dans ce que Jürgen Habermas qualifie d'«un discours sans domination», une

qualification devenue célèbre, qui offre une image plus large, confiante et logique, évoquant la prétention scientifique de leur *supériorité* sur les entreprises détenues par leurs investisseurs qui se qualifient d'«efficaces».

- ACI, 2012. *L'Observatoire mondial des coopératives: explorer l'économie coopérative*. www.ica.coop
- Bourdieu, Pierre, 1990. *The Logic of Practice*. Stanford: Stanford University Press.
- Coyle, Diana, 2007. *The Soulful Science*. Princeton: Princeton University Press.
- Dash, Anup, 2012. "Social Innovations and Institutional Challenges in Microfinance", in Hans-Werner Franz *et.al. Challenge Social Innovation*. Berlin: Springer-Verlag.
- Dash, Anup, 2013. "Towards an Epistemological Foundation for Social and Solidarity Economy". Contribution to the Conference on "Potential and Limits of Social and Solidarity Economy", Genève: UNRISD.
- Emerson, Jed, 2003. *The Blended Value Map Report -2003*. www.blendedvalue.org
- Horton, Thomas J., 2011. "The Coming Extinction of *Homo Economicus* and the Eclipse of the Chicago School of Antitrust: Applying Evolutionary Biology to Structural and Behavioural Antitrust Analysis". *Loyola University Chicago Law Journal*, Vol. 42, Issue 3.
- Mäki, Uskali, 2005. "Economic Epistemology: Hopes and Horrors". *Episteme*, Vol. 1, Issue 3.
- Roelants, Bruno *et. al.*, 2012. *The Resilience of the Cooperative Model*. Brussels: CECOP-CICOPA Europe.
- Sanchez Bajo, Claudia and Roelants, Bruno, 2011. *Capital and Debt Trap: Learning from Cooperatives in the Global Crisis*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Sen, Amartya, 1987. *On Ethics and Economics*. Oxford: Basil Blackwell.



CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS



CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

BRUNO ROELANTS

UN PANORAMA DU MONDE PRÉOCCUPANT MAIS FLUCTUANT

Les sept essais de ce rapport présentent un panorama mondial inquiétant et en rapide évolution.

La financiarisation de l'économie a conduit à des crises financières répétées au cours des 20 dernières années jusqu'à l'explosion financière de 2007-2008 (voir Satgar). Pendant ce temps, le système bancaire conventionnel a vu son niveau d'actifs, de dépôts et de prêts se réduire (voir Groeneveld). Cependant, le problème n'est pas seulement financier: la financiarisation de l'économie est systémique, avec un impact important sur de nombreux secteurs tels que le logement, l'agriculture et les industries manufacturières (voir Satgar). La financiarisation a également accéléré le «court-termisme» dans les affaires et a conduit à l'augmentation de la précarité et la marchandisation du travail, ce qui a appauvri la valeur même du travail (voir Laliberté), sans parler de l'augmentation drastique du chômage et en particulier du chômage des jeunes, qui est devenu si élevé dans certains pays que l'on commence à parler d'une «génération perdue».

Pendant la même période, on a pu observer des inégalités croissantes dans les revenus, la protection sociale et l'éducation, tandis que des propositions pour une redistribution plus équitable fait face à une résistance accrue non seulement des groupes les plus favorisés, mais aussi de groupes intermédiaires. En outre, la pauvreté et l'exclusion s'étendent à des parties du monde qui semblaient jusqu'ici préservées (voir Bianchi).

L'inégalité engendre des conséquences qui sont tout à fait inacceptables, comme les centaines de milliers de suicides liés à des causes économiques, les millions de décès dus à des maladies soignables, et les dizaines de millions de personnes qui continuent de mourir de faim en dépit de la capacité démontrée de nourrir tous les hommes et les

femmes de cette planète (voir Satgar).

Sur le plan environnemental, le dépassement écologique, la destruction des espèces et le changement climatique sont déjà au-dessus des limites acceptées (voir Satgar). Cependant, ce ne sont pas «simplement» des problèmes environnementaux, même s'ils sont dramatiques: la situation de l'environnement a un impact direct et immédiat sur l'économie et la société, car elle génère un cercle vicieux entre dégradation de l'environnement, stagnation sociale et arriération économique (voir Bianchi).

Ce paysage complexe mais interconnecté peut avoir de graves conséquences politiques: la réduction des choix économiques, sociaux et environnementaux de la population réduit également les pouvoirs décisionnels démocratiques de celle-ci, nourrissant tant des réponses populistes que la méfiance des citoyens (voir Laliberté). Cela aussi a un coût.

Au même moment, nous observons une grande transformation du paysage industriel, avec des entreprises, des acteurs économiques et des villes entières qui se retrouvent du côté des perdants, tandis que d'autres, dont beaucoup sont dans la périphérie du monde, gagnent du terrain. Pour ceux qui sont en mesure de saisir les opportunités émergentes, un nouveau panorama entrepreneurial est en train de poindre, avec plus de secteurs se regroupant dans les mêmes villes et les mêmes collectivités que par le passé, avec plus d'interactions entre les entreprises au niveau local, et avec le capital-connaissance qui devient essentiel, en particulier dans certains secteurs innovants tels que la biomédecine, les TIC et les industries vertes (Bianchi).

UN PARADIGME MOURANT

Au milieu de cette situation critique et fluctuante du monde, l'ancien paradigme reste rigide et doctrinairement en place, avec la mesure de la croissance par le PIB considérée comme la principale boussole de l'économie, et avec la concurrence et l'utilitarisme considérés comme les principaux moteurs de la croissance. Ce vieux paradigme se maintient en dépit de ses limitations bien connues, du fait qu'il mène à des trajectoires insoutenables, et de son incapacité à fournir des solutions réelles à long terme (voir Laliberté et Sanchez Bajo). Une telle stagnation dans la pensée dominante dans les décisions politiques est fortement aidée par la désillusion des citoyens face aux alternatives politiques, passées ou actuelles (voir Laliberté).

Dans le contexte mondial très critique résumé ci-dessus, le système dominant de mesure de la croissance, le PIB, est devenu tout à fait inapproprié pour mesurer correctement la croissance, car il est largement déconnecté de la réalité.

La justification pour que le PIB reste la principale mesure de la croissance devient à la fois inacceptable et futile: le PIB ne mesure pas une série de facteurs clés qui influent directement et massivement sur l'économie tels que l'inégalité, les besoins environnementaux et sociaux, les crises de la dette qui se préparent, l'appauvrissement des facteurs, les changements technologiques, les aspects non marchands de l'économie, le bien-être et l'exclusion, pour n'en nommer que quelques-uns (voir Sanchez Bajo, Satgar et Dash).

Plus profondément encore, le paradigme de la croissance infinie des biens et des prestations de services, grâce à une croissance sans fin dans l'utilisation de l'énergie et d'autres intrants, n'est pas seulement une illusion comme il a déjà été démontré avec des preuves concrètes, mais également une poursuite vaine, car il a également été démontré que le bien-être ne se développe pas au-delà d'un certain seuil de confort matériel (voir Dash). Pire encore, il limite notre capacité cognitive à imaginer des alternatives économiques, appauvrissant la nature de la science économique, pour reprendre les mots d'Amartya Sen, et appauvrissant notre vision sociale (voir Dash) et, en fin de compte, notre propre capacité à comprendre le monde et à réfléchir à la façon dont il devrait évoluer et croître.

EN QUÊTE D'UN NOUVEAU PARADIGME

Devant l'échec du vieux paradigme, la quête d'un nouveau, avec un nouveau concept de croissance et un nouveau système de mesure de la croissance, devrait se baser sur un ensemble très différent de valeurs telles que la dignité, la solidarité et la démocratie (Laliberté), sur l'intégration des préoccupations économiques, sociales et environnementales (Dash) et sur la nécessité de déchiffrer le profond changement socio-économique mondial en cours (Bianchi). Crucial à ce nouveau paradigme est la création d'un environnement capable de promouvoir des entreprises démocratiques, axées sur la personne et sur la connaissance (voir Laliberté et Bianchi).

Alors que l'ancien paradigme est toujours en place, un changement significatif dans les politiques et dans les théories est en gestation, comme le montre les travaux en cours des lauréats du prix Nobel Stiglitz et Sen pour aller au-delà du PIB, d'autres mesures telles que le GPI (Genuine Progress Indicator – Indicateur du Progrès Authentique) utilisé dans l'État américain du Maryland et l'objet d'un vif intérêt dans un certain nombre de pays, tandis que de nouvelles théories économiques fondées sur l'idée de coopération, de la valeur partagée et du développement des collectivités commencent à prendre pied (voir Sanchez Bajo, Bianchi et Dash).

OÙ SE SITUE LE MODÈLE D'AFFAIRE COOPÉRATIF DANS TOUT CECI?

Dans la situation mondiale actuelle fluctuante, les coopératives sont souvent restées en marge du système économique traditionnel, et, dans certains cas, elles ont même perdu une partie de leur pertinence économique ou de leur identité (voir Satgar); elles ont le plus souvent été tolérées mais pas activement promues, maintenant généralement un profil assez bas. Néanmoins, le nombre et la variété des coopératives n'a cessé de croître en dépit de leur situation non-dominante, avec de fortes indications qu'elles répondent à des besoins croissants (voir Dash). Elles ont incontestablement démontré leur résilience face à la crise, basée sur leurs propres caractéristiques, et en particulier leur capacité à coopérer entre elles, par exemple, en groupes entrepreneuriaux horizontaux, comme on peut le voir dans l'exemple des groupes coopératifs bancaires européens (Groeneveld).

Pourtant, les coopératives semblent continuer à se définir de façon prépondérante au sein de ce concept dépassé actuel de croissance et de son système de

mesure également dépassé (Sanchez Bajo), ce qui entraîne une tendance à une interprétation étroite de l'identité coopérative (Satgar), et une «boîte à outils vide» pour construire un paradigme alternatif (Dash). En conséquence, les coopératives n'ont pas été jusqu'à présent en mesure de créer un espace tangible dans les domaines des politiques publiques et de la réglementation, de la recherche et de l'éducation, ou de l'opinion publique, qui les distingueraient nettement des organisations économiques à logique unique, à savoir les entreprises conventionnelles d'une part, et les organismes de bienfaisance et les ONG de l'autre (Dash). Elles tendent à réagir de manière défensive contre l'assimilation à l'un ou l'autre, n'arrivant pas à affirmer leur identité distincte de chacun des deux, même s'ils peuvent partager certaines caractéristiques communes avec eux (mais pas d'identité commune). Pourtant, le mouvement coopératif n'a plus besoin d'être sur la défensive, ni de rester emprisonné dans l'ancien paradigme, car il se trouve aujourd'hui devant une occasion en or de

se prévaloir de politiques et de théories novatrices (voir Sanchez Bajo), de commencer à avoir un rôle transformationnel beaucoup plus fort (voir Satgar), et de relever le défi du développement durable (avec

ses composantes environnementale, de bien-être, d'inclusion, morale et de gouvernance démocratique) en redéfinissant et en mesurant la croissance de façon multidimensionnelle (voir Dash).

LA DÉFINITION ET LES PRINCIPES COOPÉRATIFS RÉ-ANALYSÉS DU POINT DE VUE DE LA CROISSANCE

Intrinsèquement, les coopératives sont des entreprises à triple logique, à savoir des entreprises alliant des préoccupations économiques, sociales et environnementales (voir Bianchi et Dash). Cette caractéristique se retrouve dans leur définition et leurs principes qui établissent leur identité et auxquels elles se réfèrent toutes (*Déclaration sur l'Identité Coopérative de l'ACI* insérée dans la *Recommandation 193/2002 sur la Promotion des Coopératives* de l'OIT, approuvée par les gouvernements, les syndicats et les employeurs dans un consensus mondial).

Selon la définition internationale, une coopérative est

" une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement" ²¹.

Nous pouvons déduire ce qui suit à partir de cette définition et à partir des principes coopératifs qui l'accompagnent.

Tout d'abord, les coopératives possèdent un caractère entrepreneurial à part entière, avec tous les paramètres d'efficacité économique que toutes les entreprises doivent développer: même si leur dimension entrepreneuriale est explicitement instrumentale («*au moyen d[e]*»), leur logique économique existe sans l'ombre d'un doute. La logique économique est encore renforcée par le caractère d'entreprise «*dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement*», car tous les membres-propriétaires partagent et se portent sur leurs épaules la responsabilité de l'entreprise.

Deuxièmement, en tant qu'«*association autonome de personnes*», la coopérative est, par définition, une organisation économique de parties prenantes. Ses acteurs ont un objectif commun: «*satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs*». Logiquement, l'écrasante majorité de ces aspirations et besoins communs sont celles qui concernent une grande majorité des citoyens: la production (agricole, artisanale, etc.), la consommation (vente au détail), le travail (industrie



21- Recommandation 193 sur la Promotion des Coopératives, OIT, 2002, Art.2

et services), les services publics (santé, éducation, logement, eau, énergie, etc.), les services financiers (emprunts, dépôts, assurance) etc. Ces activités sont socio-économiques (et pas seulement économiques ou seulement sociales), car elles sont réalisées par des intervenants ayant des rôles socio-économiques clairs dans leurs collectivités (producteurs, travailleurs, consommateurs, patients, étudiants, habitants, détenteurs d'un compte en banque, personnes qui sollicitent un prêt etc.) et exerçant une forme démocratique de contrôle sur l'entreprise, à travers laquelle ils poursuivent à la fois les objectifs économiques et sociaux de ces activités: nous sont donc clairement en face d'une double logique (économique et sociale).

Troisièmement, le principe coopératif d'*engagement envers la collectivité* se réfère explicitement à la collectivité qui entoure la coopérative et non pas seulement aux membres de celle-ci. Considérant que la formulation de ce principe est du siècle dernier, son interprétation dans la réalité du 21^{ème} siècle inclut nécessairement une forte composante sociale et environnementale, qui a déjà été largement reconnue et réaffirmé lors de réunions coopératives internationales au cours des dernières années, dotant ainsi les coopératives d'une claire triple logique (économique, sociale et environnementale). Certes, le mouvement coopératif pourrait et devrait faire davantage pour articuler des propositions proactives dans le domaine de l'environnement, et pour mieux positionner les coopératives juste au centre de la «durabilité de la vie» (voir Satgar).

En outre, la préoccupation explicite des coopératives pour leurs collectivités environnantes établit des liens de solidarité avec celle-ci, ce qui promeut la transformation

sociale, avec un approfondissement conséquent de la triple logique.

Quatrièmement, à travers le principe coopératif de la *coopération entre les coopératives*, cette triple logique peut atteindre les échelles nécessaires pour agir à une portée beaucoup plus vaste que celle d'une entreprise unique, grâce à l'interaction horizontale, comme dans l'exemple de groupes bancaires coopératifs européens (voir Groeneveld) ou ce que Zhang propose dans le but de développer de manière adéquate les centaines de milliers de coopératives agricoles chinoise de nouvelle génération. Ces échelles peuvent doter le mouvement coopératif et les collectivités humaines qu'il rassemble d'une capacité de transformation beaucoup plus efficace, toujours basée sur le contrôle démocratique (Bianchi, Satgar et Dash).

Cinquièmement, à travers le principe coopératif de la *participation économique des membres*, la participation de tous les membres au capital social, la redistribution équitable des surplus, la pratique des réserves communes et de l'investissement dans l'activité commune, et le financement d'autres activités communes ou de la collectivité sont une traduction financière de la mission basée sur la triple logique des coopératives, assurant que cette mission se reflète fidèlement dans la gestion et les transactions financières.

Enfin, le principe coopératif de *l'éducation, la formation et l'information* est particulièrement pertinent au 21^{ème} siècle, où l'économie du savoir est de plus en plus importante. Combiné avec le principe d'*engagement envers la collectivité*, il fournit aux coopératives un fort potentiel pour faire s'épanouir l'économie de la connaissance dans les collectivités dans lesquelles elles sont intégrées, avec un impact concret sur les trois composantes de la triple logique.

Toutes les caractéristiques fondamentales des coopératives ci-dessus exigent nécessairement une grille d'analyse différente pour définir leur croissance que celle conventionnellement appliquée aux entreprises en général. Ne pas le faire reviendrait à être à la traîne de l'identité et de la mission des coopératives. Définir si les coopératives vont effectivement devenir la partie de l'économie «*qui connaît la croissance la plus rapide*» à la fin de la présente décennie ne peut être mesuré qu'à l'aune de leur propre mission déclarée et de leurs propres caractéristiques, une mesure qui ne peut être réduite à des critères liés à seulement une logique unique (purement financière ou économique).

DÉFINITION DE NOUVEAUX CRITÈRES DE CROISSANCE

Sur cette base, le mouvement coopératif devrait élaborer et approuver un ensemble de critères à facettes multiples avec des variations selon les différents secteurs et les différentes typologies de coopératives, consolidés au niveau local-territorial, national et international, en particulier dans le domaine de la comptabilité sociale (voir Laliberté et Dash), dans lequel un certain travail initial a déjà été fait dans certains pays comme la France et l'Italie. Ce travail devrait être effectué à la fois du point de vue de la croissance endogène et en ayant une approche critique par rapport à de nouvelles grilles de croissance, par exemple le GPI du Maryland, tout en y contribuant.

De façon tentative, la liste des critères de croissance pourrait inclure, entre autres, les suivants:

- L'efficacité économique orientée vers la production de richesse générale (et pas seulement de gains financiers).
- L'es actifs, l'épargne, l'investissement dans la mission et le *leverage* (proportion entre fonds propres et dettes).
- L'innovation et la diversification des produits et des services.
- La part de marché (par opposition aux chiffres absolus).
- La résilience de l'entreprise et la de la collectivité qui l'entoure.
- La variation du pourcentage des membres co-proprétaires des coopératives par rapport à la population totale.
- La création, la durée et la qualité des emplois (mobilité, réalisation de soi, participation, identité).
- L'égalité, les écarts de salaire, la proportion entre le salaire et le profit, la redistribution des bénéfices aux membres, la réponse à l'inégalité des sexes.
- Le contrôle démocratique et la participation des acteurs concernés (contrôle horizontal avec un accès plus équitable aux flux d'information), la participation des membres et des travailleurs au processus de prise de décision dans l'entreprise, l'intégration des différents acteurs impliqués dans le processus démocratique, l'impact de la gouvernance démocratique sur l'efficacité des entreprises et sur la définition des besoins ou des aspirations nouveaux ou modifiés des collectivités locales.
- La capacité de créer, de développer et de conserver les connaissances et le capital humain à la fois dans l'entreprise et dans la collectivité environnante, et de fournir des outils et canaux pour une information efficace (innovation partagée).
- L'impact sur la protection sociale des acteurs concernés: la santé, l'éducation, le logement, les retraites, la réponse aux besoins des enfants et des citoyens âgés.
- La durée, la qualité, la couverture géographique et la capillarité des services fournis (en particulier, les services de détail, financiers et des services publics tels que la santé, l'éducation, le logement, les services sociaux, l'intégration par le travail, etc.)
- La capacité de rester indépendants du gouvernement et d'autres entités (tout en améliorant les réponses à long terme aux besoins et aux aspirations des populations locales).
- La capacité de développer un système socio-économique intégré qui va au-delà de l'entreprise individuelle, au niveau local, national, régional et mondial (penser localement et agir globalement).
- L'effet de groupe et la capacité d'influer positivement sur les plans économique, social et environnemental sur la collectivité environnante (enracinement dans le long terme), et pour assurer le renouvellement des quartiers, l'impact de la triple logique des coopératives sur les entités économiques environnantes à logique unique (entreprises conventionnelles et organismes de bienfaisance / ONG).
- Les chaînes de valeur, y compris les chaînes de solidarité en faveur du développement et de l'intégration, le commerce équitable, etc.
- L'efficacité environnementale et l'empreinte écologique (sur l'environnement physique et sur les êtres humains, par exemple l'impact positif de l'agriculture biologique tant sur le sol que sur la santé humaine).
- Le taux de transformation du secteur informel (et parfois mafieux/criminel) vers l'économie formelle et équitable (par exemple, les travailleurs domestiques, les immigrants).

Bien que certains de ces critères sont plus économiques ou plus sociaux ou plus environnementaux, ils se marient les uns avec les autres et se renforcent mutuellement (voir Dash).

Ainsi, leur combinaison peut fournir la base non seulement pour construire un système de mesure de la croissance, mais aussi pour construire des stratégies de croissance durable.

Après la définition et l'approbation de la liste des critères, le mouvement coopératif pourrait proposer une série d'indicateurs permettant de les tester dans quelques collectivités choisies (par exemple, des régions ayant à la fois une forte densité de coopératives et des politiques publiques novatrices concernant la mesure de la croissance).

INTERAGIR AVEC LES PARTIES PRENANTES ET LES GOUVERNEMENTS POUR UNE NOUVELLE RÉFLEXION SUR LA CROISSANCE

Après avoir redéfini la croissance, comme l'objet d'un consensus interne préliminaire, le mouvement coopératif devrait lancer une vaste consultation et un grand effort de lobby auprès des gouvernements ainsi qu'auprès des organisations internationales et d'intégration régionale. Ce travail de plaidoyer pour une nouvelle vision d'une croissance partagée devrait se faire en partenariat stratégique avec d'autres forces socio-économiques, tels que les syndicats (Laliberté) et des mouvements sociaux mondiaux émergents (petits producteurs, femmes, mouvements environnementaux, etc.) (Satgar).

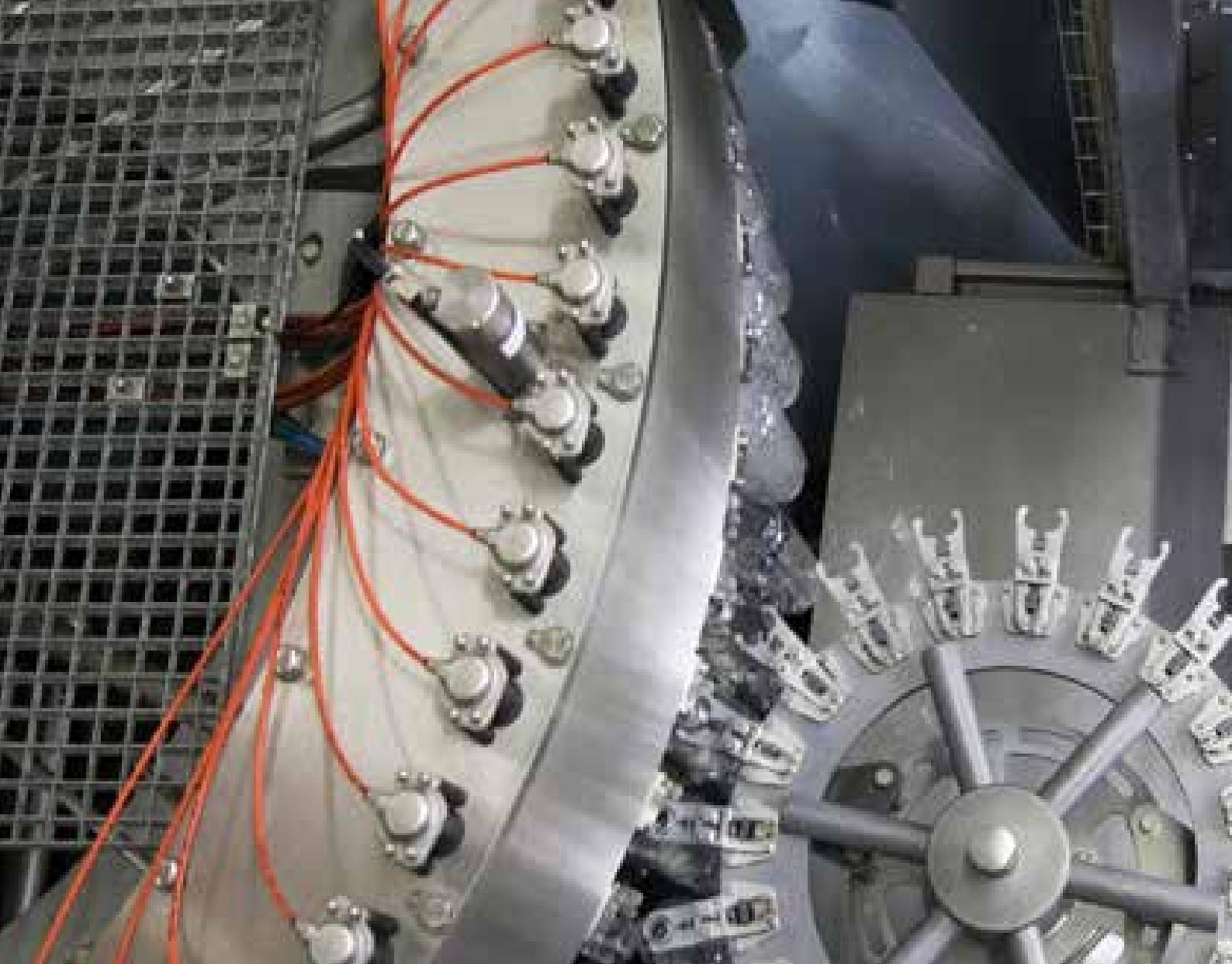
Simultanément, le mouvement coopératif pourrait favoriser des espaces reliant des universitaires et des praticiens afin de discuter des contributions des coopératives à un nouveau paradigme, non plus basées sur la vieille théorie (voir Dash et Sanchez Bajo). Ce genre d'espace est généralement rempli par les think tanks. Les think tanks coopératifs et la recherche pour reformuler les critères de croissance devraient

inclure, entre autres, la mesure de la croissance avec toutes les externalités comptabilisées (voir Sanchez Bajo), une enquête sur la satisfaction des membres-clients dans les banques coopératives (voir Groeneveld), la relation entre gestion offre-demande et la mise en place et le renforcement des systèmes coopératifs (voir Zhang), et les conditions pour lancer une vaste initiative de développement international reliant les coopératives avec leurs communautés locales pour plus de start-ups en coopératives (voir Bianchi). Ce travail ne devrait pas être considéré comme de la pure recherche universitaire, mais une base solide pour une meilleure définition et une meilleure mesure de la croissance et, par conséquent, de meilleures stratégies de croissance et de développement, ainsi que d'une meilleure capacité de négociation avec les gouvernements et les organisations internationales sur les politiques publiques liées à la croissance. Il devrait donc être considéré comme un investissement plutôt que comme un coût.

Alors que les entreprises conventionnelles font de leur mieux pour prouver qu'elles génèrent de la valeur partagée et agissent comme des entreprises qui bénéficient à la société (*B corporations*), et tandis que les associations sans but lucratif s'efforcent de devenir entrepreneuriales, le mouvement coopératif, au lieu de mesurer la croissance de ses entreprises en calculant sa part du PIB aujourd'hui et à la fin de la décennie, comme les entreprises conventionnelles l'auraient fait, devrait devenir le chef de file de la redéfinition de la croissance, à savoir une croissance qui épouse la définition de ce que sont les coopératives et de ce que leur mission est aujourd'hui: être les entreprises leader qui se développent dans le but de générer, fournir et partager ce dont les collectivités humaines ont crucialement besoin au 21^{ème} siècle.

Notre travail doit matérialiser l'innovation dans la théorie et la pratique, en adoptant le concept de développement durable dans toutes ses dimensions économiques, sociales et environnementales, au-delà de la croissance quantitative. En ce sens, l'analyse de la triple logique offre une grande opportunité historique au mouvement coopératif.

Faisons en sorte que ce soit possible maintenant.



PHOTOS

- Page 2
Tawanano, Afrique du Sud
- Page 6
Université de MONDRAGON, Espagne par @Lydie Nesvadba
- Page 10
Coop Italia, Italie
- Page 14
Simone de Beauvoir Onlus, Italie par @Lydie Nesvadba
- Page 18
IFFCO (Indian Farmers Fertiliser Co-operative): Phulpur, Uttar Pradesh, Inde
- Pages 22, 24
Desjardins, Canada
- Pages 29, 34, 40, 51
Danobat Group, Espagne par @Lydie Nesvadba
- Page 30
MONDRAGON Corporation, Espagne par @Lydie Nesvadba
- Page 39
KF Kooperativa Förbundet, Suède
- Pages 47, 48, 55
Muszynianka, Pologne par @Lydie Nesvadba

